

Le Panorama Hebdomadaire de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la Direction
de l'Information et de l'Accueil

Du 12 au 18 octobre 2016



Ce Panorama est constitué d'une sélection d'articles issus des presses hebdomadaires régionales et locales du Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Postes (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@nordpasdecalspicardie.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(6 articles)

L'Observateur
de l'Arrageois

mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Le Douaisis, une terre de logistique (712 mots)

En 2006, Christian Poirer, premier magistrat de la commune de Lauwin-Planque et vice-président de la communauté d'agglomération du Douaisis, se grattait ...

Page 10

L'Observateur
de l'Arrageois

mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Les femmes dynamisent la création d'entreprises dans la région (787 mots)

Le nombre de créations d'entreprises, hors régime de l'auto-entrepreneur est en hausse de 15 % entre 2010 et 2014 dans le Nord et le Pas-de-Calais, selon...

Page 12

L'Observateur
de l'Arrageois

mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Les femmes créent des entreprises de services (661 mots)

Les femmes créatrices d'entreprises, mieux formées que les hommes, ont autant de motivations d'entreprendre, d'innover et utilisent davantage Internet. M...

Page 14

L'INDEPENDANT

jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

François Vessière, porteur... d'espoirs (569 mots)

Mercredi, vers 16h30, se tenait une réunion entre élus de la Caso et représentants du personnel d'ArjoWiggins Wizernes. Le but d...

Page 16

L'INDEPENDANT

jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

Un centre de formation aux métiers du papier (196 mots)

Pour François Decoster, un centre de formation aux métiers du papier ne peut être qu'u...

Page 17

L'INDEPENDANT

jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

La CFDT à la tête du CE (156 mots)

Cela faisait au moins 20 ans que la CGT était à la tête du comité d'entreprise d'ArjoWiggins Wizernes. Il y a quinze jours, même si...

Page 18

VP1 - SOLIDARITÉS AVEC LES TERRITOIRES, CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGIO..

(2 articles)

L'Écho
de la Lys

jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

Avec la fusion, la CCAF va perdre plus d'un million d'euros d'aides (530 mots)

Jacques Napieraj, le président de la communauté de communes Artois-Flandres, le répète à chacune de ses interventions conce...

Page 20

Des projets reportés ou redimensionnés (363 mots)

Toutes les communes de la CCAF, ou presque, ont un jour ou l'autre bénéficié des crédits Leader pour financer une partie de...

Page 21

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...

(2 articles)

AH, CETTE FAMEUSE LIGNE 16 ! Retards et wagons supprimés : les usagers excédés (987 mots)

ORCHIES Ras-le-bol, exaspération. Les qualificatifs ne manquent pas pour définir les mésaventures quotidiennes des fidèles de la ligne 16 reliant Jeumont...

Page 23

Le vrai du faux : Le Département a-t-il la compétence du transport scolaire des collégiens ? (169 mots)

Le vrai du faux : Le Département a-t-il la compétence du transport scolaire des collégiens ? Vrai. Mais plus pour longtemps ! ...

Page 25

VP3 - FUSION, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES JURIDIQUES...

(1 article)

HAUTS DE FRANCE : CLÉMENCE GUILLEMOT GAGNE LE CONCOURS DU LOGO ET REMPORTE 5000 EUROS (340 mots)

Les lauréats du concours « Dessine-moi une Région », le concours de logo de la Région Hauts-de-France, ont été félicités lors d'une cérémonie au conse...

Page 27

VP4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRI, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

(1 article)

« La troisième révolution industrielle, ce sont les emplois de demain »(1067 mots)

e bâtiment du Nouveau siècle, à Lille (59), accueillait cette semaine la dixième édition du forum mondial e l'économie responsable ...

Page 29

VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

(3 articles)



mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Premières « Assises » pour la filière nautique (239 mots)

Elus, techniciens, ports de plaisance maritimes et fluviaux, prestataires de sports et de loisirs nautiques, entreprises in...

Page 31



mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Plaisance : Natacha Bouchart pense région (437 mots)

Avec la création d'un comité régional plaisance et tourisme, Natacha Bouchart souhaite mettre en place une stratégie cohérente...

Page 32



mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Et si la croissance du Touquet passait par la mer ? (808 mots)

Quel constat tirez-vous de la plaisance sur la Côte d'Opale en 2016? Luc Carbillet : C'est simple, c'est 30 ans d'immobilisation...

Page 33

VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

(7 articles)



vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

Des produits locaux pour les cantines des lycées et la restauration collective (376 mots)

DELIBERATION Jeudi 13 octobre, Marie-Sophie Lesne, vice-présidente en charge de l'agriculture, et Manöelle Martin, vice-présidente ...

Page 35



vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

Le temps de la cohabitation (993 mots)

La fusion de Terroirs de Picardie et Saveurs en'Or, ce n'est pas pour aujourd'hui, la Région décidant de laisser en...

Page 36



vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

Une enveloppe de 1,5 million d'euros pour développer le bio (732 mots)

AGRICULTURE BIO L'Agence de l'eau vient de lancer, un nouvel appel à projets pour développer l'agriculture biologique dans les «zon...

Page 38



mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Le houblon flamand a de l'avenir (417 mots)

Ça fait longtemps qu'on alerte la Région, mais aussi le Département», commente Christophe Gombert, propriétaire de la houbl...

Page 39



mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Quid de la houblonnière de Saint-Jans-Cappel ? (248 mots)

Si certains houblonniers surfent sur la vague de reprise, d'autres préfèrent arrêter. C'est le cas, cette année, pour l'exp...

Page 40

« Une première marche » (232 mots)

De quand datent les demandes de subvention ? Messieurs Gombert et Danneels avaient saisi, après les avoir conseillés, leurs ...

Page 41

VALORISER LE TRAIT DU NORD (912 mots)

SAINT-AMAND Le Pôle Cheval Trait du Nord est un outil destiné à valoriser la race et ses multiples utilisations en milieux forestier, rural et urbain. Re...

Page 42

VP8 - CULTURE

(6 articles)

Du Louvre à Sandelin, une collaboration renforcée (892 mots)

Avant de prendre ses fonctions dans quelques jours à Arras, Marie-Lys Marguerite, conservatrice du musée de l'hôtel Sandelin, a app...

Page 45

Le Louvre-Sandelin acte I (604 mots)

Le premier acte du partenariat entre le Louvre et Sandelin sera consacré à Shakespeare. On le sait, depuis la découverte aux retomb...

Page 47

Romain Saffré après Marie-Lys Marguerite (269 mots)

Officiellement, Marie-Lys Marguerite passera le relais à Romain Saffré le 2 novembre. ...

Page 48

Wafaâ Maadnous, à la tête de Louvre-Lens Vallée (1204 mots)

Faire que Lens se positionne sur la carte mondiale des savoir-faire digitaux, tel est l'enjeu de la mission à laquelle s'at...

Page 49

Une galerie de portraits pour lancer le partenariat entre le musée et le FRAC (486 mots)

La directrice du musée Agathe Jagerschmidt et l'adjoint délégué à la culture Aurélien Dovergne pendant ...

Page 51

Les Nuits secrètes, un avenir incertain (687 mots)

AULNOYE Pour compenser le surcoût lié au renforcement du dispositif de sécurité, l'Agglo a exceptionnellement versé 100 000 euros supplémentaires à l'ass...

Page 52

VP11 - LYCÉES

(9 articles)


vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

L'atelier lait du Paraclet pourrait disparaître demain (1113 mots)

LYCEE AGRICOLE La vice-présidente de la Région des Hauts-de-France en charge des lycées, Manoëlle Martin, rencontrait la direction ...

Page 54


vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

L'exploitation du Paraclet est à bout de souffle (620 mots)

FONCTIONNEMENT Cela fait plus de quinze ans qu'aucun euro n'a été consacré à la rénovation des lieux. Des solutions, il y en a. Ser...

Page 56

Le Bonhomme
Picard

mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Jacques Larcher : « Il faut un lycée à Grandvilliers »(816 mots)

Le maire plaide pour la création d'un lycée d'enseignement général à Grandvilliers à côté du lycée professionnel Jules-Verne. Jacques Larcher plaide po...

Page 57

Le Bonhomme
Picard

mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Le lycée professionnel, bon élève (234 mots)

Manoëlle Martin, conseillère régionale en charge des lycées, a visité un établissement en bonne santé. Nadine Lecocq, proviseur, a présenté ce lycée mis ...

Page 59

Le Bonhomme
Picard

mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Le week-end, Tiphaine travaille et dort (230 mots)

Tiphaine habite Grandvilliers. A 15 ans. Elle est entrée en seconde générale au lycée Jeanne-Hachette. Christine, sa maman raconte : « J'ai la chance de t...

Page 60

Le Bonhomme
Picard

mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

Bryan se lève à 6 h 10 et rentre parfois à 19 h 20 (306 mots)

Les transports pour aller au lycée sont source de fatigue pour les élèves. Une maman témoigne. Les jeunes du nord de l'Oise sont contraints de s'adap...

Page 61

Le Bonhomme
Picard

mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

« Un lycée à Grandvilliers ? Une excellente idée »(1089 mots)

L'idée d'un lycée à Grandvilliers est plébiscitée dans les messages postés sur la page Facebook du journal. Le maire de Grandvilliers voudrait un lycée...

Page 62

L'Observateur
de Beauvais

vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

Avenir toujours flou pour Marcel Callo (542 mots)

Si le conseil régional est l'interlocuteur privilégié pour assurer un avenir à l'ancien orphelinat, reste à trouver un projet. Manoëlle Martin, vicepré...

Page 64

L'Observateur
du Valenciennois

vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

Le lycée prêt pour un nouveau départ (566 mots)

AVENUE DE DENAIN Le lycée Dampierre a notamment hérité d'un grand adepte des valeurs du rugby en tant que nouveau chef d'établissement. Et s'il est là, c...

Page 65

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(1 article)

Le Courrier
de Fourmies

vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

A. Poyart veut faire le grand saut et réouvrir en 2018 (1449 mots)

SOCIÉTÉ Le président du Coeur de l'Avesnois (3CA), veut revoir la vocation de l'équipement sportif. Le tout, sans augmentation d'impôts et sans entraver ...

Page 67

VP15 - SANTÉ

(1 article)

La Thiérache

jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

Le projet médical sera présenté en décembre (743 mots)

VERVINS Les rumeurs de fermeture de l'hôpital inquiétaient beaucoup de monde. Heureusement, le directeur de l'Agence Régionale de Santé s'est montré rass...

Page 71

VIE DES RÉGIONS

(1 article)

REUSSIR
L'Action
Agricole
PICA RDE
D'informations agricoles et rurales de la Somme

vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

Fait-il bon vivre dans les Hauts-de-France ? (1600 mots)

ETUDE L'Insee a présenté, le 6 octobre dernier, « Une approche de la qualité de vie dans les Hauts-de-France », une étude qu'elle a r...

Page 74

CARNET

(1 article)

L'INDEPENDANT

jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

Nouvelle directrice du musée des Beaux-Arts d'Arras (313 mots)

Marie-Lys Marguerite et le pied de croix de Saint-Bertin, le plus important chef-d'œuv...

Page 77

POLITIQUE RÉGIONALE

(5 articles)

L'Observateur
de l'Avesnois
vendredi 14 au jeudi 20
octobre 2016

Alain Poyart se veut rassembleur (523 mots)

LÉGISLATIVES Candidat aux élections législatives pour la 3e circonscription, Alain Poyart, qui se dit candidat libre, a lancé sa campagne à Maubeuge, sou...

Page 79

LePhare
dunkerquois
mercredi 12 au mardi
18 octobre 2016

« Le terrain, c'est mon moteur »(959 mots)

Son mandat «Je n'ai plus qu'un seul mandat, qui se termine. J'ai souhaité que Paul Christophe, mon suppléa...

Page 81

L'Avenir
de l'Artois
jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

« Enfin réunir nos six quartiers »(721 mots)

1 Le pôle gare C'est le chantier qui doit esquisser le futur visage de la ville. Et donc le grand projet du mandat. La rent...

Page 83

L'Avenir
de l'Artois
jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

Mauvaise surprise à l'Hôtel Beaulincourt (152 mots)

La nouvelle est tombée le 7 octobre. La mэрule, redoutable champignon qui attaque les habitations, a été détectée dans les ...

Page 84

L'Avenir
de l'Artois
jeudi 13 au mercredi 19
octobre 2016

Primaire : soutien à Alain Juppé (278 mots)

On peut être centriste, UDI, investi par son parti pour les législatives, et donner de la voix dans le match de la primaire...

Page 85

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Le Douaisis, une terre de logistique

En 2006, Christian Poiret, premier magistrat de la commune de Lauwin-Planque et vice-président de la communauté d'agglomération du Douaisis, se gratifiait la tête : « *qu'allons-nous faire de ces 103 hectares vacants ?* » Il parlait alors de l'actuelle zone d'activités de Lauwin-Planque, aujourd'hui appelée Lauwin-Park. S'il est devenu, une décennie plus tard, le boss de l'agglo, il a surtout réussi à créer de l'emploi en développant un parc d'entreprises spécialisées majoritairement dans le domaine de la logistique.

suite logique

C'est donc naturellement que Franck Grimonprez, PDG de la société, a décidé d'investir sur le site Lauwin-Park. Un choix pas anodin quand on sait que Xavier Bertrand, président de la région, souhaite intensifier la création de « hub logistique » sur le territoire. Le président des Hauts-de-France est d'ailleurs formel à ce sujet : « *je vais mettre le cap sur la logistique pour prouver à beaucoup d'élus arriérés que ce secteur embauche encore et toujours.* » « *Notre rôle est d'accélérer la machinerie administrative* », a précisé Jacques Destouches, sous-préfet.

comment ? cdi, desserte et giratoire

Qui dit installation d'une entreprise dit embauche. Forcément. « *Nous allons employer une centaine de personnes en CDI* », lance Franck Grimonprez. À côté de permanents, des intérimaires car dans cette branche, « *nous avons toujours besoin de bras.* » Question professions, une large palette sera mise sur le marché. Cariste, conducteur routier, emballeur, magasinier ou encore ingénieur de méthode. Une gamme étoffée dans laquelle « *les salaires et les évolutions de carrière sont intéressants* », a tenu à préciser Xavier Bertrand.



Christian Poiret (à gauche), président de la Communauté d'agglomération du Douaisis, a présenté le projet à Xavier Bertrand, président de la Région (à droite).

Côté voirie, une enveloppe de 5 millions d'euros sera allouée pour faciliter l'entrée et la sortie du parc. « *Un échangeur vers la RD 621 va être*

construit pour que l'entreprise ait un accès vers Cambrai et Valenciennes », énumère Christian Poiret. À cela, trois giratoires remplaceront les feux tricolores actuels pour fluidifier le trafic aux abords de la zone d'activités. Avant de voir émerger, derrière Big Ben, un parking gardé pour les voitures et les poids lourds. « *Mais ce n'est qu'une idée pour le moment.* »

Début des coups de pelleuse ?

Dans 15 jours. Pour une prise de possession de la surface de 54 000 m² en mai 2017. « *Tout est prêt, on a plus qu'à appuyer sur le bouton* », a conclu Christian Poiret.

cAndidAter où et quAnd ?

« *Le recrutement va commencer d'ici avril* », prévient Franck Grimonprez. Pour postuler, il suffira de se rendre sur le site de Pôle emploi et dans les agences intérimaires. Un clic suffira pour envoyer lettre de motivation et curriculum vitae. Pensez donc à les mettre à jour ! ■

AMAZON S'ÉTEND ET CRÉE

Encore une bonne nouvelle pour l'emploi. Après l'implantation, en juin prochain de Grimonprez Logistique, c'est le géant américain du commerce en ligne Amazon qui refait parler de lui. Il a annoncé l'extension de son site de Lauwin-Planque avec la création de 250 emplois en CDI. L'annonce est tombée mardi 4 octobre et n'est pas totalement anodine puisque Christian Poiret avait promis une « *grosse surprise à venir.* » Installé à 100 mètres du centre de traitement actuel, le bâtiment, inauguré courant 2017, s'étendra sur une surface de 30 000 m² et prendra la forme d'un « Pick Tower ». Plus principalement, une plate-forme de tri. « *Les profils de postes recherchés seront multiples mais concerneront avant tout les agents logistiques et les opérateurs de tri* », explique Sylvie Dewaele, directrice de l'agence Pôle emploi de Douai.



Les femmes dynamisent la création d'entreprises dans la région

Quoi ? Créatrices d'entreprises Où ? Nord-Pas-de-Calais

Le nombre de créations d'entreprises, hors régime de l'auto-entrepreneur est en hausse de 15 % entre 2010 et 2014 dans le Nord et le Pas-de-Calais, selon l'INSEE qui a consacré plusieurs études au sujet. Cette hausse est particulièrement portée par les femmes. En 2014, les créatrices s'orientent davantage vers les secteurs de la santé, de l'action sociale et des services à la personne. Elles sont plus jeunes qu'auparavant au lancement de l'activité, plus diplômées et plus actives sur internet pour présenter leur entreprise. Au bout d'une année d'activité, 22 % des créatrices d'entreprises emploient au moins une personne. Le taux de création d'entreprises (rapport entre le nombre de créations d'entreprises de l'année et le stock d'entreprises au 1er janvier de la même année) est de 8,2 % pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais en 2014, hors auto-entrepreneurs, contre 7,4 % pour la moyenne de province. Depuis cinq ans, ce taux est supérieur à celui de l'ensemble des régions de province. La création féminine est une préoccupation nationale : le plan entrepreneurial au féminin de 2013 a pour objectif d'atteindre une part de 40 % d'entrepreneures en 2017. Il permettrait de s'approcher du taux de 48 % représentant la part des femmes dans la population active.

28% des créateurs sont des créatrices

Sur les 5 614 entreprises créées au premier semestre 2014 dans le Nord et le Pas-de-Calais, 1 548 le sont par des femmes. Elles représentent donc 28 % des créateurs. Cette part est

stable entre 2010 et 2014, comme pour l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie et la moyenne de province.

Entre 2010 et 2014, le nombre de créatrices d'entreprises progresse de 19 % contre 15 % pour l'ensemble des créateurs. Cette hausse du nombre de créatrices atteint 23 % dans le Pas-de-Calais. Elles représentent 31 % des créateurs du département (+4 points en quatre ans).

L'objectif principal pour la grande majorité des créatrices est d'assurer leur emploi. Ceci s'explique par leur situation professionnelle antérieure : 31 % des entrepreneures étaient auparavant demandeuses d'emploi.

DAVANTAGE DE SALARIÉES DU PRIVÉ

Toutefois, la situation est différente dans les deux départements. En 2014, dans le Pas-de-Calais, 34 % des créatrices étaient auparavant demandeuses d'emploi (+ 5 points), contre 29 % dans le Nord (- 9 points). En revanche, la part des créatrices qui étaient auparavant salariées du secteur privé ou public est en hausse (+5 points) à 37 % dans les deux départements. Le secteur du commerce, prédominant en 2010, attire moins les créatrices du Nord et du Pas-de-Calais en 2014. Elles sont 18 % à se lancer dans ce secteur, en baisse de 6 points par rapport à 2010. Elles se tournent en revanche davantage vers les secteurs de la santé et de l'action sociale (19 %) et des services à la personne (19 %) qui connaissent une forte progression (respectivement

+11 et +6 points), même si elle est contrastée selon le département.

Dans le Pas-de-Calais, 25 % des créatrices se lancent en 2014 dans le secteur des services à la personne, en nette progression par rapport à 2010 (+17 points). Elles sont 14 % à choisir le secteur de la santé et de l'action sociale. Dans le Nord, ce secteur est privilégié par 22 % des créatrices tandis que celui des services à la personne n'attire que 15 % d'entre elles.

AVEC MOINS DE 4000 EUROS

Les budgets d'installation de moins de 4 000 € représentent 46 % des projets féminins, soit 12 points de plus qu'en 2010. Les métiers de coiffeuse à domicile ou d'infirmière libérale, plus fréquents aujourd'hui, nécessitent moins de budget que l'ouverture d'un commerce. De manière générale, la création d'entreprises à petit budget oblige les porteurs de projet à mobiliser davantage leur trésorerie personnelle. Les créatrices sont 68 % dans ce cas, soit une augmentation de 21 points entre 2010 et 2014. Parmi les femmes portant un projet à petit budget, la moitié a eu recours aux aides financières publiques et notamment à l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE) et à l'Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise (ARCE). ■



28% des créateurs de la région sont des créatrices.



Les femmes créent des entreprises de services

Les femmes créatrices d'entreprises, mieux formées que les hommes, ont autant de motivations d'entreprendre, d'innover et utilisent davantage Internet. Malgré cela, elles créent des entreprises plus souvent tournées vers une clientèle locale et plus modestes que celles des hommes en termes d'emplois générés et d'investissement initial. L'orientation choisie dès la formation initiale contribue aux écarts observés entre créateurs et créatrices. Elle explique en particulier que les activités économiques soient «*plus ou moins sexuées* ». Un constat demeure : même à activité égale, des différences entre hommes et femmes persistent.

2245 FEMMES ONT CRÉÉ EN 2014

Au cours du premier semestre 2014, 2 245 femmes ont créé une entreprise dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, hors autoentreprises. Elles sont à la tête de 28 % des nouvelles entreprises, un point de moins que dans l'ensemble des régions de province, alors que les femmes représentent près de la moitié de la population active.



Les créatrices sont souvent mieux formées que les créateurs.

Les créations d'entreprises n'échappent pas à des différences par genre que l'on observe à propos d'autres domaines du monde du travail, tels que la qualification des emplois ou le recours au temps partiel.

PLUS DE CRÉATRICES DANS LE PAS-DE-CALAIS

Ainsi, les femmes sont majoritaires parmi les créations dans les secteurs de la santé (65 %) et les autres services aux ménages (60 %). Dans tous les autres secteurs d'activité, leur part est inférieure à 37 % descendant jusqu'à 7 % dans la construction ou 18 % dans le transport.

Par département, la place des femmes parmi les créateurs d'entreprise est la plus élevée dans le Pas-de-Calais et la Somme (31 %) suivi de l'Oise (27 %) ; elle est la plus faible dans l'Aisne et le Nord (26 %).

11 % des femmes comme des hommes créent pour mettre un produit ou service nouveau sur le marché. D'ailleurs la moitié des créatrices déclare avoir introduit un ou plusieurs types d'innovation, soit autant que les hommes. Quant à l'usage professionnel d'Internet, s'il est aussi répandu parmi les entreprises gérées par les femmes que par les hommes, ces dernières sont cependant davantage présentes sur les réseaux sociaux.

COMMERCE ET SANTÉ

Les activités commerciales, de santé et de services à la population concentrent 70 % des créations féminines et moins de la moitié des entreprises créées par un homme. Du fait de la nature de ces activités, les entreprises créées par les femmes sont plus modestes que les créations masculines en termes d'investissement financier et d'emplois générés. La moitié des créatrices démarrent avec moins de 4 000 euros, huit points de plus que les hommes. Un tiers des nouvelles cheffes d'entreprise emploient au moins un salarié, 4 points de moins que les créateurs. De plus, seulement 12 % envisagent une embauche alors qu'ils sont 21 % parmi les nouveaux chefs d'entreprise. ■

UNE RÉGION D'ENTREPRENEURS

La région témoigne d'un certain dynamisme entrepreneurial depuis 2009. En 2014, le taux de création d'entreprises, qui rapporte le nombre d'entreprises créées au cours d'une période au stock d'entreprises du début de période, est plus élevé en Nord-Pas-de-Calais-Picardie qu'en France de province : 8,1 % contre 7,4 % (chiffres INSEE).

Au premier semestre 2014, 8 120 hommes et femmes ont créé leur entreprise en Nord-Pas-de-Calais-Picardie essentiellement pour assurer leur emploi. Six créateurs sur dix ont entre 30 et 50 ans. 41 % sont diplômés du supérieur et un tiers était auparavant au chômage. Pour autant, leurs caractéristiques sociodémographiques, leurs projets ou le type d'entreprise créée sont très différents.



UNE NOUVELLE ÉTUDE POUR UN NOUVEAU PROJET

François Vessière, porteur... d'espoirs

Mercredi, vers 16h30, se tenait une réunion entre élus de la Caso et représentants du personnel d'ArjoWiggins Wizernes. Le but de cette cellule : présenter de nouvelles pistes pour la reprise du site.

Devant l'hôtel de la Caso, ils sont d'abord une dizaine, puis une trentaine à venir aux nouvelles. La plupart sont des salariés ou d'anciens salariés, mais aussi des personnes qui apportent leur soutien au sein du Cosea (Comité de soutien aux ex-arjo).

Soudain, arrive François Vessière que l'on a trop longtemps présenté comme le sauveur. Cette fois, il ne vient pas en repreneur, mais en tant qu'expert et président du centre technique du papier. À ses côtés, deux autres spécialistes : Philippe Pagnien et Nicolas Cicoria. Ensemble ils sont chargés d'étudier la faisabilité d'un projet novateur et écologique qui pourrait être déployé sur le site de Wizernes. Cette étude sera financée par la Caso.

Des produits plus sains

L'idée repose sur une production répondant aux nouvelles exigences écologiques et de réduction d'impact sur la santé. On parle d'étiquettes autoadhésives sans silicone, de posters

et d'affiches résistants à l'humidité, de papiers thermiques sans bisphé-nol... Il est question aussi de chromatogénie. Une technologie développée par le centre technique du papier et qui aurait dû se pratiquer sur un autre site d'ArjoWiggins, celui de Charavine, aujourd'hui vendu et démantelé.

Pour François Decoster, président de la Caso, comme pour Jean-Claude Leroy, sénateur, Bertrand Petit conseiller départemental, ou encore Daniel Herbert, maire de Wizernes : « Nous nous engageons dans un nouveau cycle de recherche de repreneur. Le projet avec Corbehem est définitivement enterré. Aujourd'hui, il ne concerne plus que le site de Wizernes et ça peut être un atout supplémentaire ». Surtout, la recherche s'élargit vers des repreneurs intéressés par ces nouveaux produits, et des marchés en pleine expansion.

Un signal vers Sequana

« C'est aussi l'envoi d'un signal vers le groupe Sequana pour leur dire que le site fait toujours l'objet d'une action volontariste du territoire », souligne François Decoster. Et il vaut mieux que le groupe le sache puisque des bruits courent que Sequana s'apprête à couper la production

d'énergie sur le site : « On parle aussi de démantèlement programmé », souligne Gérard Herrewyn, secrétaire du Cosea. François De-coster en a fait part au sous-préfet, Jean-Luc Blondel, qui a promis de relayer auprès de la direction d'Arjo. En tout cas, une dizaine de salariés surveille toujours l'usine et ne compte pas en partir, quitte à aller au conflit.



Même s'il n'est que chargé d'étudier un nouveau projet de production sur Wizernes, François Vessière reste porteur d'espoirs.

Le sous-préfet a, de son côté, reconnu que « le projet est séduisant puisqu'innovant et sur un marché porteur. L'État serait susceptible de mobiliser les financeurs ou cofinanceurs sur un projet comme celui-là. Maintenant, il faut que M. Vessière affine ses propositions ». Il a deux mois pour le faire. ■

par Frédéric Berteloot

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« L'État serait susceptible de mobiliser les financeurs ou cofinanceurs sur un projet comme celui-là. » J-L. Blondel, sous-préfet



Un centre de formation aux métiers du papier



Pour François Decoster, un centre de formation aux métiers du papier ne peut être qu'un plus.

Le président de la Caso a également présenté un second projet : un centre de formation aux métiers du papier dans des locaux de l'usine. Cette idée est issue d'une re-

marque faite par l'ensemble de la filière papier présente sur le Pays de Saint-Omer : le territoire a un réel besoin de formation dans ce domaine. « Cette proposition de centre de formation ne vient pas remplacer un projet industriel, mais au contraire, il peut être un atout supplémentaire pour un investisseur. Et puis cela montre que le site est encore vivant », précise François Decoster.

Les syndicats ont jusqu'à la fin octobre pour approuver ou non cette proposition. Franck Sailliot, délégué CGT, n'y est pas opposé, mais a bien précisé que « le site industriel c'est 300 emplois à recréer, et qu'un centre de formation, c'était 5 emplois au plus. » Les représentants syndicaux qu'ils soient de la CGT ou de la CFDT, seront vigilants. ■



La CFDT à la tête du CE

Cela faisait au moins 20 ans que la CGT était à la tête du comité d'entreprise d'ArjoWiggins Wizernes. Il y a quinze jours, même si l'activité a totalement cessé et que les salariés ont déserté l'usine, de nouvelles élections professionnelles ont eu lieu. Sur 150 salariés encore concernés, 130 se sont déplacés et c'est la CFDT qui a recueilli le plus de voix. Une sa-

tisfaction pour Germain Crogiez, délégué CFDT : « ça s'explique par le fait que nous avons toujours écouté les salariés et négocié, depuis l'annonce de la fermeture, pour qu'ils puissent se mettre à l'abri ».

Jean-Luc Choinet (CGT) ancien secrétaire du CE, se doutait du résultat : « nous n'avons plus d'agents de

maîtrise dans nos rangs puisque tous sont partis. Mais il faut relativiser, nous avons deux élus sur cinq ».

C'est Landry Bucaille qui assurera le secrétariat du comité d'entreprise. ■

par F. B



**VP1 - SOLIDARITÉS AVEC
LES TERRITOIRES, CONTRAT
DE PLAN ETAT-RÉGIO..**

Avec la fusion, la CCAF va perdre plus d'un million d'euros d'aides

Jacques Napieraj, le président de la communauté de communes Artois-Flandres, le répète à chacune de ses interventions concernant la prochaine fusion des intercommunalités : le rapprochement au 1er janvier de la CCAF avec Artois Lys et Artois comm « ne se fera pas sans dommages collatéraux. » Chaque semaine ou presque, ses services découvrent de mauvaises surprises. La dernière en date concerne les fonds européens Leader (pour Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Il s'agit d'une initiative de l'Union européenne pour soutenir des projets de développement lancés au niveau local afin de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois. Chaque projet doit concerner une zone rurale assez réduite, d'une population comprise entre 10 000 et 100000habitants. Sauf qu'avec la fusion, la CCAF va rejoindre une intercommunalité de quelque 280000 habitants. Impossible désormais pour elle de prétendre, dans le cadre du

Pays de la Lys romane (Artois-Lys et Artois-Flandres), à ces fonds européens, soit une perte sèche de 1,23million d'euros. En apprenant la nouvelle, Jacques Napieraj est allé rencontrer le sous-préfet de Béthune. Fidèle à son habitude, il n'a pas mâché ses mots : « Nous, on n'a rien demandé, c'est l'État qui nous impose cette fusion, à lui d'assumer et de nous rembourser cette somme. » Même s'il ne se fait guère d'illusion sur l'issue du dossier, le maire d'Isbergues a aussi interpellé la Région, l'instance gestionnaire de ces crédits. Un courrier salé a par ailleurs été adressé à la Préfète du Pas-de-Calais : « On va se battre jusqu'au bout pour conserver ces crédits », assure Nathalie Lambert, directrice générale des services à la CCAF. Entre 2007 et 2013, le Pays de la Lys romane avait touché 1,17 million d'euros de crédits Leader, ce qui avait permis de financer quelque 140 projets locaux. Pour la période 2014-2020, le territoire avait de nou-

veau fait acte de candidature. Un dossier de plus de 200 pages, richement documenté, avait ainsi été monté pour tenter de convaincre les instances européennes. Dans ce document, le Pays de la Lys romane prévoyait un plan de financement à hauteur d'1,5 million d'euros d'aides répartis comme suit : 50 000 € en 2015, 250 000 € en 2016, 400 000 € en 2017 et 2018, 300 000 € en 2019 et enfin 100000€ en 2019, le tout pour favoriser le développement de l'économie locale, renforcer la transition énergétique, et améliorer et valoriser le cadre de vie. La candidature du Pays de la Lys romane avait été acceptée, preuve du sérieux du travail réalisé. Sauf qu'avec la fusion des intercommunalités, toutes les aides prévues à partir de 2017, soit 1,2 million d'euros, ne seront vraisemblablement pas versées et profiteront à un autre territoire rural en Europe. Thierry Saint-Maxin ■



Des projets reportés ou redimensionnés

Toutes les communes de la CCAF, ou presque, ont un jour ou l'autre bénéficié des crédits Leader pour financer une partie de leurs projets. À Ligny-lès-Aire par exemple, ces aides européennes avaient permis il y a deux ans de refaire toute l'isolation de l'école et d'y installer un chauffe-eau solaire. « Sans ces 22 000 euros, pas sûr qu'on aurait pu mener ce projet aussi vite », rappelle Alain Sgard, le maire. L' élu lignyacois comptait aussi sur ces crédits pour mener à bien un autre projet : la réalisation d'un verger communal et d'un espace de loisirs pour les jeunes du village. « Il y a deux ans, on avait acheté un terrain de 3000m² en plein

centre, juste à côté de la salle communale. Tout était prêt. Les travaux, évalués à 60 000 euros, devaient débiter en 2017. » Sauf qu'avec la perte des crédits Leader, le dossier est aujourd'hui en stand-by. « Ces aides devaient financer 70% du projet, désormais, on va devoir trouver une autre solution. » Qui sera, quoi qu'il arrive, moins intéressante. « Même si on obtient des subventions du Département et de l'État, on ne pourra pas être subventionné au-delà de 50% du projet. » Dans la commune voisine de Rely, la perte de ces aides pose également problème. Ici, c'est la transformation de la salle communale en salle polyvalente, pour y accueillir

des activités sportives et périscolaires, qui était à l'étude. Les travaux sont estimés à 245 000 euros. L'Europe devait apporter une aide de 40 000 euros. « Aujourd'hui, on peut faire une croix dessus, se désole Jean-Marie Macke, le maire. Notre seule solution pour ne pas remettre en cause le projet, c'est de le redimensionner. Avec 40000euros en moins, les travaux seront forcément moins ambitieux. » Et que ce soit à Rely ou à Ligny-lès-Aire, ce sont les habitants qui sont les premiers pénalisés par cette décision que beaucoup estiment injuste. T. S-M. ■



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT...

AH, CETTE FAMEUSE LIGNE 16 ! Retards et wagons supprimés : les usagers excédés

ORCHIES Ras-le-bol, exaspération. Les qualificatifs ne manquent pas pour définir les mésaventures quotidiennes des fidèles de la ligne 16 reliant Jeumont à Lille. Nous avons pris le pouls sur le quai.

Certains la définissent comme une « ligne *maudite* ». D'autres, comme une « ligne *merdique* ». Voire « *bordélique* ». Et pour causes : retards quotidiens, rame vieillissante, wagons supprimés, WC fermés, passagers entassés, absence de clim' en été ou de chauffage en hiver. Chaque jour à la gare d'Orchies, Alexandra, comme bon nombre de voyageurs de la ligne 16 se livre à un véritable « *parcours du combattant* » pour aller travailler en métropole lilloise.

Ce vendredi-là, le train de 07h03 est annoncé avec un retard de 25 minutes. Pour « *absence inopportune d'un agent* », précise Nathalie au guichet. « Hier, *c'était 20 minutes, c'est de pire en pire* », souffle une dame pressée. « *On a l'impression d'être pris en otage. On paie 56€ par mois pour avoir un service dégradé et inadapté* », conteste Anne-Marie.

. « SERRÉS COMME DES SARDINES »

Car le problème est là : « *une ligne inappropriée au trafic matinal* ». Trois voitures au lieu de cinq prévues. Forcément, à cette heure de pointe, « *ce n'est pas assez. Nous sommes comprimés!* » Et à écouter Anne-Marie, « *ça fait des années que ça dure!* » Qu'elle doit jouer des coudes pour se glisser dans le train. « *Tout le monde pousse pour ne pas rester sur le quai et attendre le suivant* », explique Alexandra.

Du côté de la SNCF, la chef de gare explique : « *les suppressions de voitures peuvent s'expliquer par un problème apparu la veille, en soirée, se repercutant sur les trains du lendemain.* » On n'en saura pas plus, excepté que les conditions de transport sont pointées du doigt par les voyageurs. « *Où sont le confort et la sécurité du trajet?* », s'interroge Jean-Michel. Pourtant, Anne-Marie, comme beaucoup d'utilisateurs de la L16, a signé des pétitions ou envoyé des lettres de mécontentement. En vain. « *Ça n'a rien changé!* » Conséquence : « *nous sommes lassés.* » Les gens préfèrent râler dans leur coin. Ou poster des commentaires grinçants sur les réseaux sociaux : « *la Ligne 16, encore et toujours le souk!* » Des messages pour tenter d'interpeller et de marquer le coup. Si la majorité reconnaissent que la SNCF indemnise de 10 % de temps en temps, « *la réduction n'est pas à la hauteur des impacts professionnels engendrés* », relate un couple. Globalement, « *on peste dans le vent!* », ajoute Anne-Marie.

. PROBLÈME DE COM'

Autre hic soulevé, une information déficiente. « *Ça nous arrive de recevoir 7 à 8 textos successifs avec des contenus différents. Un premier message nous signalant que le train est retardé, un second pour nous dire qu'il est supprimé puis un troisième nous indiquant qu'il est de nouveau retardé et ainsi de suite.* » Résultat, « *on poireaute alors qu'une annonce claire nous permettrait de nous débrouiller.* »

Au niveau politique, les élus sont déjà allés au charbon pour améliorer la situation des voyageurs. Mais même son de cloche du côté de Jean-Paul Fontaine, maire de Lallaing et conseiller régional : « *le dialogue n'est pas toujours rose avec la SNCF. Alors qu'il suffirait de travailler en bonne intelligence pour régler les soucis récurrents...* » Et éviter ainsi que la colère éclate. « *Quand on a arrive, en pleine période de bac, avec 30 minutes de retard à cause d'un train qui n'a pas démarré à l'heure, il y a de quoi péter un câble* », se remémore Ludovic. Pendant que d'autres évoquent la crainte de perdre leur emploi à force de commencer le boulot avec, parfois, plus d'une heure de retard. Mais que ces fidèles de la L16 se rassurent. Ils ont le soutien, plutôt inattendu de plusieurs contrôleurs. « *Je suis d'accord sur leurs revendications et je pense qu'eux seuls (les usagers) peuvent faire bouger les choses* », lâche un agent.

Ce matin là, faute de siège, Alexandra stationnera dans les escaliers. Avant de réussir à se faufiler dans la rame, elle expliquera, sourire aux lèvres : « *J'en profite pour faire mon sport quotidien et pour muscler mon popotin jusque Lille Flandres!* » ■



Tous les matins, les fidèles de la ligne 16 se livrent à un véritable parcours du combattant.

par Julien Pruvost

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Région et asso

Côté pile, la Région, partenaire du réseau TER de la SNCF : « nous avons un droit de regard sur les lignes, sur la qualité du service proposé. Nous pouvons uniquement interpellier. Les problèmes techniques, ce n'est pas de notre ressort », explique Jean-Paul Fontaine.

Côté face, l'association « À fond de train » dont le but est de relayer les dysfonctionnements de la SNCF à la région. « La plupart des désagréments sont traités et réglés », rassure le président Gérard Dupagny. > [http ://afonddetrain. over-blog.fr/](http://afonddetrain.over-blog.fr/)



Le vrai du faux : Le Département a-t-il la compétence du transport scolaire des collégiens ?

Le vrai du faux : Le Département a-t-il la compétence du transport scolaire des collégiens ? Vrai. Mais plus pour longtemps ! La région Hauts-de-France va reprendre cette compétence à partir de janvier 2017. Mais, avant même ce transfert, quelques conflits d'intérêts existent. Par exemple, entre le département

du Pas-de-Calais et le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (SMT). En principe, les lignes de bus à trois chiffres, c'est le Département, les lignes de bus à deux chiffres, c'est le syndicat mixte avec Tadao. En principe seulement. Le transport des collégiens entre Wingles et La Bassée, sur des lignes à deux et trois chiffres,

ne semble dépendre de personne. Les deux camps se renvoient la balle. Mais finalement, les collégiens empruntent des bus assurés par Tadao et par le Département. Va comprendre ! ■



VP3 - FUSION,
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, AFFAIRES
JURIDIQUES...

HAUTS DE FRANCE : CLÉMENCE GUILLEMOT GAGNE LE CONCOURS DU LOGO ET REMPORTE 5000 EUROS



Les lauréats du concours « Dessine-moi une Région », le concours de logo de la Région Hauts-de-France, ont été félicités lors d'une cérémonie au conseil régional, lundi à Lille, en présence de la gagnante, Clémence Guillemot. « Un coeur qui entrelace la France pour représenter la fusion des deux régions... Un coeur qui symbolise la générosité de ses habitants », c'est ainsi que Clémence Guillemot a dessiné le nouveau logo de la Région. A 21 ans, Clémence est la lauréate du concours « Dessine-moi une Région » lancé le 30 mars 2016 auprès des étudiants en gra-

phisme et communication visuelle de la région Hauts-de-France. Etudiante à Amiens, elle et ses camarades de 3^e année de l'ESAD ont planché pendant deux mois sur le projet confié par leur professeur d'identité visuelle.

« Honorée, fière et un peu dépassée »

Née à Paris, Clémence Guillemot ne connaissait pas la région avant de s'installer à Amiens en septembre 2014 pour faire sa rentrée à l'ESAD. « Honorée, fière et un peu dépassée », Clémence découvre aujourd'hui l'ampleur de sa réussite.

18 168 internautes ont voté pour son logo, le numéro 6 parmi les 7 logos soumis aux votes des habitants. Ce

logo représente aujourd'hui la Région Hauts-de-France et devient l'élément central de sa nouvelle identité visuelle. Elle le voit fleurir sur les affiches, dans les journaux, sur les bâtiments... Jusque sur le signal, le bâtiment du Conseil régional à Lille où il fait 13 mètres sur 10 et trône à plus de 67 mètres.

Conformément au règlement du concours, l'ESAD a donc reçu un chèque de 5 000 euros. L'établissement arrivé deuxième au classement, Amigraf à Lille, a reçu 2 500 euros et enfin le 3^e, Jeanne Hachette à Beauvais, a été récompensé de 1 000 € (lire par ailleurs en page 16). ■



VP4 - DÉVELOPPEMENT
DURABLE, TRI, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE...

LA RÉGION VEUT CRÉER UNE ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE.

« La troisième révolution industrielle, ce sont les emplois de demain »

E bâtiment du Nouveau siècle, à Lille (59), accueillait cette semaine la dixième édition du forum mondial de l'économie responsable pré-idé par Philippe Vasseur. Ce dernier a présenté, en compagnie de Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, un ouvrage intitulé « La vie rev3 des Hauts-de-France ». Publié par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et le Conseil régional, il dresse un premier inventaire des initiatives liées à la troisième révolution industrielle, compilant plus de 700 exemples concrets qui « donnent le ton au monde de demain » dans la région. « Ce book retrace trois années de mise en œuvre de ce que nous appelons maintenant "Rev3", c'est-à-dire la troisième évolution industrielle, qui est réattrice d'emplois. Il est donc au droit fil de cette responsabilité économique que nous voulons promouvoir », indique Philippe Vasseur qui rappelle que



Philippe Vasseur et Xavier Bertrand ont fait lundi dernier le point sur les 1 000 premiers jours de la troisième révolution industrielle, rebaptisée Rev3.

cette initiative est justement née lors du World forum : « C'est en 2012, en

écoutant Jérémy Rifkin, que nous avons eu l'idée de lancer ce projet à l'époque dans le Nord-Pas de Calais, indique-t-il. Un an plus tard, nous présentions le "masterplan" et sa déclinaison dans la région. Les premières actions concrètes ont ainsi été mises en place dès 2014. Aujourd'hui, avec la Picardie, nous souhaitons poursuivre et amplifier ce mouvement avec Xavier Bertrand pour en faire un axe fort de sa politique régionale ».

« Construire un écosystème favorable à Rev3 »

« On commence à être dans l'hyper concret, souligne Xavier Bertrand. Rev3 change la donne dans la vie quotidienne mais aussi en termes d'économie et d'emplois. De très nombreux projets ont déjà émergé dans le Nord-Pas de Calais, sous l'impulsion de Daniel Percheron (ancien président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, ndlr.), Philippe Vasseur ou encore Jean-François Caron (maire de Loos-en-Gohelle et conseiller régional, ndlr.). L'objectif est désormais d'étendre cette dynamique à la Picardie où des initiatives du même type ont également vu le jour ces dernières années ». Pour le président de la région des Hauts-de-France, les politiques, même s'ils ne

créent pas les emplois, ont un rôle déterminant dans « la construction d'un écosystème favorable à Rev3 » : « Nous avons la chance historique de faire à nouveau de notre région le berceau de la prochaine révolution industrielle, celle d'Internet, de la robotique, de la chimie verte, des énergies renouvelables, des transports sans conducteur. Je crois que les nouvelles technologies et les énergies renouvelables vont créer, chez nous, les métiers de demain ». Et de poursuivre : « Nous devons rendre la troisième révolution industrielle concrète, que chacun s'approprie cette démarche et que les professionnels sachent que nous les soutiendrons quand ils s'engageront dans cette voie ». Sur le plan opérationnel, Xavier Bertrand veut aussi simplifier les « processus » avec la fusion des équipes du Conseil régional et de la CCI afin d'assurer un pilotage unique de Rev3. « Cette mise en place d'une logique de guichet unique doit agir comme un accélérateur de projets », affirme-t-il. Par ailleurs, il a également annoncé la création d'ici les cinq prochaines années d'une école des métiers de la troisième révolution industrielle : « Elle aura le soutien de la Région pour préparer aux métiers de demain, précise-t-il. L'idée étant qu'elle dispose également d'antennes territoriales ». ■

par Mds



VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

Premières « Assises » pour la filière nautique

Elus, techniciens, ports de plaisance maritimes et fluviaux, prestataires de sports et de loisirs nautiques, entreprises industrielles, commerces et services, et autres acteurs de la filière en région ont participé aux premières Assises de la Plaisance et du Nautisme au Palais des Congrès du Touquet. Après 4 années de baisse, le marché nautique français semble montrer des signes de reprise... Et mercredi il a donc été évidemment question du renfort de

l'attractivité autour de la plaisance et du nautisme pour développer le tourisme dans notre région! Cela ne passe plus par l'extension des ports, on est semble-t-il arrivé au bout du bout, mais par le développement de nouveaux services, savoir se montrer audacieux en terme de nouvelles pratiques. Car avec un littoral Nord-Pas-de-Calais-Picardie qui s'étend sur 270km et 680km de canaux et rivières, le nautisme c'est donc une filière en pleine mutation, offrant tout

un tas d'opportunités, et qui, du fait, doit se préparer à former les acteurs aux emplois de demain (rien que les 417 prestataires de sports et de loisirs nautiques pèsent en effet 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et représentent 600 emplois!) Il était grand temps d'esquisser une gouvernance régionale de la filière... Kathleen MENEGHINI ■



Plaisance : Natacha Bouchart pense région

Avec la création d'un comité régional plaisance et tourisme, Natacha Bouchart souhaite mettre en place une stratégie cohérente entre les différents ports de notre côte. Dans le cadre des Assises régionales de la plaisance et du nautisme, Natacha Bouchart, maire de Calais et vice-présidente de la Région en charge des ports, a annoncé la création d'un comité régional. « Il s'agirait d'une instance réunissant professionnels, associations, usagers et élus, qui aurait pour but de réfléchir à une stratégie globale en termes de plaisance et de loisirs nautiques sur la région Hauts-de-France, indique le maire de Calais. La complémentarité de nos ports est un atout pour notre région. Le développement du nautisme et de la plaisance ne peut se faire sans la mise en relation des différents acteurs, dont les démarches respectives doivent être coordonnées afin de

s'inscrire dans une démarche de cohérence et d'efficacité ». Ce comité, qui semble avoir reçu un bon accueil du président Bertrand, aurait la charge de soumettre ses études et ses propositions aux acteurs locaux, élus et représentants des collectivités, afin de leur donner des pistes de réflexion en termes d'aménagements et de mise en place d'équipements en faveur des usagers.

« Un essor pour le tourisme et notre économie »

Par la création de ce comité, le maire de Calais souhaite favoriser les flux touristiques et inciter les navigateurs à faire halte dans les ports de la Côte d'Opale. « Le renforcement de ces deux secteurs nous fera gagner en attractivité, assure la vice-présidente.

Au-delà d'une attractivité touristique renforcée, le nautisme et la plaisance constituent une opportunité pour les Hauts-de-France en matière de développement économique. Ce dispositif a été mis en place en Bretagne, sur 14 communes, et il fonctionne bien ». Selon Michel Buret, représentant des usagers du port de plaisance de Calais, il s'agit d'une bonne chose. Le plaisancier encourage néanmoins la vice-présidente en charge des ports à ne pas tarder à concrétiser ce projet. « Il faut que madame Bouchart se penche rapidement sur les conditions de sa mise en place et de son fonctionnement, assure Michel Buret, désireux de voir le port de plaisance s'étoffer. Il faut que cette structure soit une véritable force de proposition coordonnée par une personne issue de la société civile ». S.F. ■



Et si la croissance du Touquet passait par la mer ?

Quel constat tirez-vous de la plaisance sur la Côte d'Opale en 2016? Luc Carbillet : C'est simple, c'est 30 ans d'immobilisme au vu du nombre d'anneaux créés entre 1984 et 2016 dans les ports depuis Dunkerque jusque Saint-Valéry sur Somme. On fait figure d'exception alors même que la Canche est un axe majeur de développement touristique. Il y a là une vraie opportunité mais... Mais? Vous ne faites pas le consensus, notamment auprès du député-maire du Touquet et de son conseil... L.C : Oui et ça peut se comprendre car Daniel Fasquelle a déjà eu à subir des annulations de permis de construire à cause de recours et il est donc persuadé que de porter un tel projet c'est s'engager dans 10 années de contentieux. Francis Besson : Il est vrai que le projet tel qu'il a été initié n'était pas viable car financé par Pierre & mp ; Vacances qui devait développer une marina tout autour. Il n'est plus du tout question de ça. Nous-mêmes n'en voulons pas. Nous savons bien que nous sommes sur un site classé et qu'il n'est pas question de faire n'importe quoi. Légalement, une loi de 1930 permet le déclassement total ou partiel d'un site classé (la Vallée de l'Ysieu a fait jurisprudence), ça s'est d'ailleurs fait à Deauville. L.C : En plus, pour les deux parcelles dont on a besoin (12 NA et 33 NA) on n'est pas dans des Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et

Floristique (ZNIEF) Alors justement quels seraient les « seuls » impacts sur le site? L.C : Il y en a 3 : une capitainerie au cœur du port, sur pilotis; une écluse de 20m de longueur, 10 de large et 6 de haut, sur laquelle piétons et vélos peuvent passer et enfin un stockage sous-terrain pour les eaux usées. Par ailleurs on conserve toute la végétation et quelques-uns des 11 bunkers, on peut mettre des bateaux tout autour! Techniquement on l'a bien compris il faut une écluse et quoi d'autre? L.C : Il faut retirer 400.000 tonnes de sable car il faut amener le fond du camping au niveau de la Canche, soit 5 mètres de moins. Ce sable pourrait par exemple être revendu 15€ la tonne, ça paierait en grosse partie le désensablement! Et puis on a de la chance, la Canche bouge latéralement mais pas le niveau, avec cette écluse, les bateaux de 2,20m de tirant d'eau rentrent et trouveront une place parmi les 600 anneaux! F.B : A noter qu'un tel projet présente deux autres avantages : ce port est complètement protégé des vents qui viennent de Merlimont et un port, c'est aussi un plus pour diminuer les risques d'inondations. On ne dit pas que c'est facile, on dit que c'est réalisable! Oui mais sur le plan financier...? L.C : L'association s'est tournée vers un opérateur privé pour en calculer l'investissement et la rentabilité. On est parti sur une Délégation de Service Public (DSP) longue,

30 ou 40 ans afin que cela ne coûte absolument rien à la collectivité. Un opérateur privé avec une DSP telle que celle-ci peut investir et s'investir, en plus comme on est en zone Natura 2000 et qu'il y a des tas de contraintes liées à ça, ne serait-ce que sur le zéro rejet par exemple, cela permet de blinder le cahier des charges. Le partenariat public-privé est ici exclu! Qu'est-ce qui vous anime avec la même vigueur depuis 5 ans? L.C : D'abord parce qu'un tel projet c'est, selon la Fédération Française des Ports de Plaisance, 126 emplois non délocalisables, 21 par tranche de 100 anneaux. Trois emplois seraient ainsi réservés à la gestion et l'exploitation (accueil, manutentions...); 8 au secteur nautique (vente, chantiers, accastillage, équipements...) et 10 au secteur commercial (cafés, transports, alimentation...). Concernant le secteur nautique, tout ceci se passerait à Étaples, si Étaples refuse, le projet ne tient pas! On n'est complémentaires! F.B : Et puis on est en droite ligne avec tout ce qui se passe au Touquet, un port c'est élégant, c'est du rêve. Les plaisanciers de séjour c'est la même catégorie que les golfeurs. Un plaisancier, sur son temps de vacances, dépense 300€ par jour. C'est cette clientèle là qu'on vise... Propos recueillis par Kathleen MENEGHINI ■



VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

Des produits locaux pour les cantines des lycées et la restauration collective

DELIBERATION Jeudi 13 octobre, Marie-Sophie Lesne, vice-présidente en charge de l'agriculture, et Manœlle Martin, vice-présidente en charge des lycées, présentaient une délibération ambitieuse à l'assemblée plénière de la Région.

Les deux élues ont décidé de taper fort. Objectif : développer à hauteur de 70 % l'approvisionnement local dans les restaurants des lycées publics et dans la restauration collective des Hauts-de-France, avec 10 % de produits bio, à l'horizon 2021. L'objectif est clairement affiché. Y arriveront-elles ? Pour y parvenir, elles comptent agir sur deux leviers : les chefs d'établissement des lycées et les producteurs.



Marie-Sophie Lesne.

Pour les premiers, le coût des denrées passerait de 1,90 € à 2,30 €. Les chefs d'établissement pourraient bien grincer des dents sans coup de pouce. «*Nous aurions bien envie de donner un coup de pouce, mais cela dépendra du budget que nous aurons. Pour le début, nous comptons sur des établissements militants*», indique Marie-Sophie

Lesne. Traduction : la Région sera sur des démarches incitatives.

Du côté des producteurs, la Région compte sur la communication et les sollicitations de ses partenaires, au premier rang desquels les Chambres d'agriculture. «*Actuellement, précise-t-elle, trop de producteurs fonctionnent en direct avec les établissements scolaires. Mais pour arriver à un développement de l'approvisionnement local à hauteur de 70 %, il ne peut pas y avoir que cette démarche. La profession doit être au rendez-vous. Par ailleurs, il faut passer par des grossistes qui ne capteront pas toute la valeur ajoutée des producteurs. Qu'on le veuille ou pas, ils seront indispensables dans la chaîne.*» A l'heure où nous bouclons, l'assemblée plénière ne s'était pas encore réunie. ■

par F. G.



Le temps de la cohabitation

La fusion de Terroirs de Picardie et Saveurs en'Or, ce n'est pas pour aujourd'hui, la Région décidant de laisser encore du temps à leurs responsables pour s'unir.



La création d'une marque propre aux Hauts de France peut prendre un certain temps, selon Marie-Sophie Lesne, « mais il ne faut pas laisser passer le train ».

Les deux marques régionales Terroirs de Picardie et Saveurs en'Or ont encore de beaux jours devant elle. Car si d'aucuns pouvaient imaginer que la fusion des régions Nord-Pas de Calais et Picardie allaient conduire à la disparition des deux marques pour les remplacer par une marque Hauts de France, la vice-présidente chargée de l'Alimentation et de l'Agriculture au Conseil régional, Marie-Sophie Lesne, a tenu à rassurer les responsables des deux structures, Didier Verbeke et Jean-Marie Raoult, lundi, à l'occasion de la 8^e convention d'affaires Terroirs de Picardie, à Amiens.

Hauts de France, une marque ombrelle

Bien qu'elle reconnaisse qu'il y ait « une logique » à créer une marque Hauts de France après la constitution d'une nouvelle organisation territoriale au 1^{er} janvier dernier, Marie-Sophie Lesne veut « laisser du temps » aux deux marques actuelles. « Nous avons aujourd'hui deux belles marques régionales qui fonctionnent bien, avec un capital sympathie fort et

des dynamiques. Il y a une logique politique qui voudrait qu'on n'en ait qu'une seule, mais nous allons pour cela prendre notre temps. L'identité des Hauts de France reste à créer et il ne faut pas que nous brusquions les consommateurs ». Pour autant, la représentante du Conseil régional reste

déterminée à afficher une marque Hauts de France qui permettrait à la nouvelle région de s'exporter plus facilement : « Prendre son temps ne veut pas dire qu'il faut laisser passer le train », a-t-elle dit. Et de poursuivre : « La disparition des deux marques n'est pas un objectif absolu, mais il y a urgence à faire cohabiter le nom des Hauts de France avec les marques Terroirs de Picardie et Saveurs en'Or ». Chacune des parties prenantes n'y voyant que des intérêts, « ce n'est plus que du travail de graphisme », avance Marie-Sophie Lesne.



Didier Verbeke, Terroirs de Picardie : « Au SIA, Nord-Pas de Calais et Picardie sont apparus cette année unis, ce qu'on ne ressentait pas forcément pour d'autres régions ».



« En l'espace d'un an, les choses ont beaucoup changé », assure Jean-Marie Raoult, évoquant les rapports entre Saveurs en'Or et Terroirs de Picardie.

Respect des valeurs et du consommateur

Depuis la convention d'affaires 2015, Saveurs en'Or et Terroirs de Picardie ont appris à mieux se connaître et à travailler ensemble jusqu'à organiser une présence partagée sur un certain nombre d'événements. Président de Saveurs en'Or, Jean-Marie Raoult confirme également « *qu'en l'espace d'un an, les choses ont beaucoup changé. Le rapprochement doit se faire avec une marque et un logo communs, mais les choses ne se font pas en un claquement de doigts. À Saveurs en'Or, nous avons quelque 300 entreprises adhé-*

rentes et nous sentons bien qu'elles ont envie de participer à la réflexion. Une fusion ne peut pas se faire du jour au lendemain. Il y a trop de différences dans le fonctionnement de nos deux marques. Il faudra laisser du temps pour regarder les différences entre l'une et l'autre, et ne pas tromper le consommateur ». Ce qui rend compliqué la fusion, selon Didier Verbeke, le président du Comité de promotion des produits de Picardie, « *c'est que nos marques se sont construites autour de valeurs. Elles ne sont pas qu'un outil marchand* ». Terroirs de Picardie, c'est aujourd'hui 572 produits agréés par 92 producteurs, 22 millions

d'unités vendues aux consommateurs, et un chiffre d'affaires de 15,2 millions d'euros. Distribuée par 44 relais Terroirs de Picardie, sur six marchés permanents et trois marchés événementiels, ainsi que par trois distributeurs agréés (grossistes), Terroirs de Picardie est aujourd'hui de plus en plus regardée par le secteur de la grande distribution qui lui consacre désormais des tracts dédiés ; ce qui contribue à la rapprocher encore un peu plus de Saveurs en'Or. ■

par Vincent Fermon



Une enveloppe de 1,5 million d'euros pour développer le bio

AGRICULTURE BIO L'Agence de l'eau vient de lancer, un nouvel appel à projets pour développer l'agriculture biologique dans les « zones à enjeu eau » du bassin Artois-Picardie.

Dans le cadre de son dixième programme d'interventions (2013-2018), l'établissement public a mis en place une stratégie de développement de l'agriculture biologique dans les « zones à enjeu eau » du bassin Artois-Picardie. L'objectif étant de doubler d'ici 2018 les surfaces cultivées en bio, soit 18 000 ha. Pour y parvenir, une enveloppe de près de 6 millions d'euros a été prévue. «Aujourd'hui, ce sont 11 800 ha qui ont été convertis au bio ou sont en cours de conversion, soit près de 3 000 ha de plus qu'en 2013», souligne Olivier Thibault, directeur de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Même si elle progresse sensiblement, l'agriculture biologique reste encore peu représentée dans le bassin Artois-Picardie (421 exploitations pour 1,2% de la SAU).

Toujours est-il que l'Agence de l'eau Artois-Picardie entend poursuivre la dynamique engagée en lançant un nouvel appel à projets. «L'enveloppe prévisionnelle sera cette année de 1,5 million d'euros, indique Olivier Thibault. Il s'agit de faire émerger de nouveaux partenaires et de donner « un coup de pouce » à des projets d'envergure régionale et/ou présentant un caractère pilote et très innovant.» La démarche s'adresse aux organismes de développement agricole, aux acteurs des filières économiques agricoles, aux collectivités territoriales, ainsi qu'aux organismes de recherche.

Les types d'actions susceptibles d'être financées sont les dépenses d'investissement concourant au développement des filières biologiques et permettant de faire progresser de manière chiffrée les surfaces en agriculture biologique sur les « zones à enjeu eau » du bassin, ainsi que les actions basées sur des démarches collectives et localisées sur des territoires situés en « zone à enjeu eau » et reposant sur de l'animation, du conseil, des formations, des expérimentations ou de la communication. A noter que le financement d'investissements en matériel agricole n'est pas visé par cet appel à projets, car il est strictement réglementé au niveau européen et ne peut se faire que dans le cadre des programmes de développement ruraux régionaux.



De gauche à droite : André Tondeur, président du Marché de Phalempin, Olivier Thibault, Pascal Delebecq, responsable développement du Marché de Phalempin et Thierry Bailliet, producteur d'oignons bio à Loos-en-Gohelle. Photo : DR

Pour être éligible

Les projets déposés devront présenter un programme d'actions cohérent avec le champ de l'appel à projets, et être transmis complet dans les délais

et respecter les modalités de soumission. Ils doivent également être situés dans un territoire à enjeu eau potable. Le taux de cofinancement des projets par l'Agence de l'eau Artois-Picardie peut atteindre 70 % du montant des dépenses éligibles.

Afin de pouvoir établir un classement des projets, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a défini cinq niveaux de priorités classés par ordre d'importance : répondre à un besoin déjà identifié, conforter un potentiel de développement, expérimenter, informer et former, et, enfin « les autres projets ».

La phase de candidature sera conduite jusqu'au 31 décembre 2016. A cette date, les dossiers finalisés devront être parvenus à l'Agence de l'eau Artois-Picardie sous format électronique (demandepf@eau-artois-picardie.fr). Un accusé de réception sera envoyé en retour. Les dossiers feront ensuite l'objet d'un examen par les services de l'établissement public. Les projets seront présentés pour décision lors de la Commission permanente des interventions qui se déroulera en mai 2017. ■

par Marc De Sousa

www.eau-artois-picardie.fr

Contact : Vincent Cappelle au 03 27 99 96 55



Le houblon flamand a de l'avenir

Ça fait longtemps qu'on alerte la Région, mais aussi le Département», commente Christophe Gombert, propriétaire de la houblonnière de Méteren et président du syndicat des planteurs de houblon du Nord. Mais la situation était compliquée. « On a vécu de grosses difficultés, se rappelle Alain Danneels. Dans les années 1990, on a même failli jeter l'éponge. A l'époque, Jean-Pierre Bataille, maire de Steenvoorde, avec Jean Delobel, maire de Bailleul, ont défendu le patrimoine et les houblonniers. La Région avait fait un effort financier mais, comme le marché se dégradait, elle n'a plus suivie. » Pour autant, les derniers houblonniers, passionnés, de Flandre ne se sont pas découragés. Et ils ont bien fait.

Une réponse à la demande

Depuis 2015, grâce au développement des petites et moyennes brasseries ou le retour au consommer local, la demande des brasseurs est là et le houblon flamand a le vent en poupe. « Il y a eu une vraie réflexion des brasseurs qui se sont mis à acheter local, remarque Christophe Gombert. En plus, c'est moins cher. Car Yvon Pruvost, président de la Coopérative houblonnière du Nord (Cophounord) a eu la volonté de lisser nos prix pour ne pas trop subir les hausses et baisses du marché mondial. » Et fidéliser les clients de plus en plus demandeurs. « On a la pression des brasseurs. Aujourd'hui, j'ai agrandi d'1, 5 hectares parce que j'ai 5 ans de contrat derrière. » A Steenvoorde, la houblonnière va pas-

ser, elle, de 3, 25 à 5 hectares. « Face à la demande, mon fils a décidé d'agrandir. Il ne faut pas laisser filer le marché », explique Alain Danneels. Qui nuance : « On plante en 2017 mais ça ne produira pas tout de suite. Il faut attendre, deux ou trois ans, pour que ça se développe bien. » Une bonne nouvelle, donc, pour les houblonniers mais aussi pour l'emploi. « Pour installer du houblon, c'est 400 à 500 heures de travail par hectare, analyse Alain Danneels. On a besoin de main d'œuvre. Plus on se développe, plus on a besoin de bras ». A Christophe Gombert de préciser : « Surtout en avril, pour planter et en septembre, pour récolter. » Même s'il faut rester prudent, l'agriculture du houblon flamand a un bel avenir devant elle. Stéphanie Theeten ■



Quid de la houblonnière de Saint-Jans-Cappel ?

Si certains houblonniers surfent sur la vague de reprise, d'autres préfèrent arrêter. C'est le cas, cette année, pour l'exploitant de la houblonnière de Saint-Jans-Cappel pour qui la cueillette 2016 a été la dernière. « Il y a deux ans, il m'avait déjà fait part qu'il voulait arrêter et qu'il n'avait pas l'intention de prolonger les contrats avec la Coopérative », rapporte César Storet, maire de la commune. Ses raisons ? Elles sont évidentes. « Il a souhaité arrêter

parce que son matériel, notamment son séchoir, ne tenait plus le coup. La cueillette n'était plus efficace, et ça demandait beaucoup de travail », détaille le maire, compréhensif.

Sauver le patrimoine

Pour autant le maire, attaché au patrimoine et à la dernière houblonnière de la commune, a un but. « On va essayer de la sauver afin de maintenir la tradition dans le village »,

explique-t-il. Et de continuer : « Nous sommes en train de réfléchir à des solutions avec l'exploitant actuel. » Si pour le moment, il ne s'agit que de réflexions, la municipalité a quelques pistes pour la houblonnière placée sur un terrain en location. « Nous regardons s'il n'y a pas des terrains disponibles afin de voir s'il n'y a pas la possibilité de l'implanter ailleurs. » S. T. ■



« Une première marche »

De quand datent les demandes de subvention? Messieurs Gombert et Danneels avaient saisi, après les avoir conseillés, leurs demandes en janvier/février. Ils étaient jusqu'alors en instruction. Ils ont été examinés au nom de la Région et c'est, sur ses fonds, qu'elles ont pu être votées le 23 septembre dernier. À quel montant s'élèvent-elles? Pour M. Gombert, c'est environ 6000 euros et M. Danneels, 13000. (l'aide de la

Région s'élève à hauteur de 30% de l'investissement, ndlr). Pourquoi voter l'accord de ces subventions? C'est une amorce dans leur projet. Les houblonniers souhaitent se développer car si, hier, c'était la dégringolade, aujourd'hui, ça repart. Ils ont besoin d'investir. Puis, le houblon, c'est le fleuron de la région, ça fait partie du terroir et de l'identité régionale. Est-ce une bonne nouvelle pour la suite? C'est une première marche

de l'aide qu'apportera la Région, qui pourra être un appui technique dans le montage de dossiers. De mon côté, je m'efforcerai d'être un appui pour accompagner les houblonniers qui souhaitent remplir une demande de fonds européens. Nous sommes là pour les aider à maintenir leur culture et, pourquoi pas, la développer. Propos recueillis par S. T. ■



VALORISER LE TRAIT DU NORD

Un cheval de tradition aux utilisations multiples

SAINT-AMAND Le Pôle Cheval Trait du Nord est un outil destiné à valoriser la race et ses multiples utilisations en milieux forestier, rural et urbain. Rencontre avec Patrick Lemaire, responsable du pôle.

En préambule, Patrick Lemaire rappelle que le Pôle Cheval de Trait, créé en 2006, est un site qui appartient au Parc naturel régional Scarpe Escaut qui siège à Saint-Amand. C'est un espace privilégié au cœur du berceau de la race, en lisière d'un massif forestier. Trois personnes y travaillent avec lui : un meneur déboureur, un responsable des écuries et un contrat aidé. Tous sont salariés par le Parc naturel régional. Voilà pour les présentations. Rapidement, Patrick poursuit sur les principales motivations de son Pôle Cheval Trait du Nord.

. LES MISSIONS

« *Nous sommes à la fois, une vitrine de la race apparue il y a 200 ans, un centre de ressources et un centre de formation* ». En effet, ici, les éleveurs peuvent organiser des réunions, les chevaux peuvent être formés de façon à accepter de travailler pour l'homme. « *On y pratique évidemment le débouillage à l'attelage, à la conduite ou au cordeau, une technique propre à la région* » précise-t-il. Mais parfois, il faut aussi former le meneur, l'homme derrière le cheval. Le personnel technique, les chevaux et l'ensemble du matériel permettent de répondre aux demandes.

. AGIR POUR CONSERVER

En Scarpe-Escaut, la race régionale est donc le Trait du Nord. Cette race

pourrait disparaître sans l'effort d'acteurs comme ceux du Pôle de Saint-Amand. Les effectifs sont en baisse depuis plusieurs années. On ne compte qu'une trentaine d'étalons en France et une centaine de naissances par an. C'est au salon de l'agriculture 2012, sur le stand de la région Nord-Pas de Calais, qu'avait été officialisé le Plan pluriannuel de sauvegarde et de valorisation des Traits du Nord. « *Il était plus que temps de faire quelque chose. Mais il faut encore absolument redynamiser les activités* », s'inquiète Patrick. Pour cela, il faut rappeler les nombreuses qualités de ce cheval puissant et à l'imposante musculature. Courageux, calme et docile, c'est un tractionnaire hors pair qui peut être utilisé par exemple pour arroser les massifs de fleurs des villes, ramasser les déchets, transporter les personnes, pratiquer le débardage en forêt et gérer les espaces verts. De fait, l'impact écologique et environnemental est remarquable. Logiquement, le Trait du Nord est plus respectueux de l'environnement qu'un engin motorisé !



Patrick Lemaire, du Pôle Trait du Nord, nous présente l'un de ses magnifiques pensionnaires. Un cheval de grande taille (entre 1,60 m et 1,79 m) pouvant peser jusqu'à 1 000 kg !

. IMPACT ÉCOLOGIQUE

Mais ce n'est pas tout, le cheval est également vecteur de lien social.

L'impact, est lui aussi, observable. Les gens se retrouvent autour de ce magnifique animal. De même, économiquement, l'utilisation d'un Trait du Nord ne revient pas du tout plus cher que des moyens mécaniques. « *Oui, il y aurait un changement des habitudes, mais économiquement, les villes s'y retrouveraient* » affirme Patrick.

. DES EXPÉRIMENTATIONS

Le Pôle Trait du Nord expérimente déjà sur le terrain. « *Il faut bien que les élus puissent voir le cheval en action pour prendre leur décision.* » Promouvoir le cheval, c'est donc aussi du démarchage sur tout le territoire national auprès des décideurs et du grand public. Le but avoué est de développer au maximum toutes les activités possibles pour pouvoir espérer augmenter en parallèle les naissances.

Une logique implacable. A ce titre, le Pôle dispose même d'une station de reproduction !

. UNE LUTTE CONSTANTE

« *Le travail auprès des collectivités locales et territoriales doit être poursuivi pour démontrer l'utilité de ces races dans notre monde moderne* ». Voilà ce que stipulait le plan de sauvegarde et

de valorisation du Trait du Nord en 2011. Depuis, la lutte pour préserver ce cheval est de chaque instant. Car, en effet, il serait dommage de voir s'éteindre une aussi belle race de tradition. ■

par Benoît Didier

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Le Pôle Trait du Nord

Un domaine de 4 hectares comprenant des équipements équestres : deux carrières ouvertes et un manège couvert. Des hébergements pour chevaux (20 boxes pour chevaux de trait).

Une station de reproduction. Un centre d'éducation des chevaux : débouillage des jeunes chevaux (mâles et femelles), travail au cordeau et à l'attelage. Un pôle de formation pour éleveurs, propriétaires et utilisateurs.

Contacts 442 rue de l'Orée du Bois www.pnrscarpe-escout.fr Patrick Lemaire 06 82 84 54 46 p.lemaire@pnr-scarpe-escout.fr



VP8 - CULTURE

JEAN-LUC MARTINEZ, PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DU MUSÉE DU LOUVRE À PARIS EST VENU, VENDREDI, SIGNER UN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE DE L'HÔTEL SANDELIN.

Du Louvre à Sandelin, une collaboration renforcée

Avant de prendre ses fonctions dans quelques jours à Arras, Marie-Lys Marguerite, conservatrice du musée de l'hôtel Sandelin, a apporté une dernière contribution à la ville de Saint-Omer, et non des moindres puisqu'elle est à l'origine de la signature d'un partenariat, pour trois ans, entre le musée du Louvre et celui de l'hôtel Sandelin.

La collaboration entre le plus grand musée de France et le musée Sandelin ne date pas d'hier. Depuis le XIX^e siècle, le Louvre y effectue des dépôts. L'un des derniers en date remonte à 1966, une étude de François Boucher, Mucius Scaevola contre Porsenna, datant de 1727. Ce tableau a été remis en valeur cet été dans le cadre de l'exposition estivale Chefs-d'œuvre en dialogue. Il est toujours visible sur les cimaises audomaroises.

Cette fois ce partenariat est gravé dans le marbre. Un moment exceptionnel « qui symbolise la qualité de nos collections et une reconnaissance du travail de l'équipe de l'hôtel Sandelin qui n'a cessé d'ouvrir ce musée et de le rendre plus dynamique. C'est simplement merveilleux », souligne Marie-Lys Marguerite.

Réciprocité

Cette convention a été signée vendredi matin par François Decoster, maire de Saint-Omer, et Jean-Luc Martinez, président et directeur du musée du Louvre. Ce n'est pas la première fois que Jean-Luc Martinez

vient à Sandelin. Il y est passé deux fois en visite officielle, « mais à plusieurs reprises j'y suis venu pour mon plaisir personnel », souligne-t-il.

C'est au cours d'une de ces visites, en juillet 2015 qu'a émergé l'idée d'une collaboration renforcée entre les deux musées : « cette proposition peut surprendre tant les tailles et la notoriété de deux musées sont différentes. On parle en milliers de visiteurs ici et en millions chez vous, mais nous avons en commun d'appartenir à la communauté des musées de France », précise François Decoster. Et si des liens réguliers existent depuis longtemps entre les deux musées, les échanges se font dans les deux sens. Ainsi, il n'est pas rare que le musée Sandelin prête au Louvre. Un miroir du XVII^e siècle doit d'ailleurs partir bientôt pour une exposition au pavillon de verre du Louvre-Lens : « C'est donc bien une réciprocité, à la hauteur de nos moyens respectifs qui caractérise cette convention cadre », souligne encore François Decoster.



Pour Jean-Luc Martinez (à droite), la renommée du Louvre doit accompagner les territoires qui misent sur la culture.

Pourquoi ?

Effectivement, on peut se demander pourquoi le Louvre, si prestigieux,

s'intéresse au petit hôtel particulier devenu musée. Pour Jean-Luc Martinez, c'est une évidence : « Le musée du Louvre est toujours aux côtés de ceux qui font et qui misent sur la culture. Ce n'est pas si fréquent. » C'est aussi l'occasion de rappeler que les collections nationales appartiennent à la nation : « Les œuvres qui sont au musée du Louvre ne lui appartiennent pas et encore moins au Gouvernement. Elles appartiennent à tous les Français. Ce n'est pas de la générosité de notre part, mais c'est dans l'ADN du Louvre que de rendre ses collections à la nation. »

Et puis, Jean-Luc Martinez a en tête la fabuleuse découverte du First Folio de Shakespeare et l'exposition d'intérêt national que le musée Sandelin va lui consacrer au printemps prochain Shakespeare romantique (lire ci-dessous). « Dans ce partenariat, il y a la volonté de souligner le travail réalisé ici, mais aussi celle de conquérir le public anglais. Car au Louvre nous avons 80 % de visiteurs étrangers mais peu de Britanniques. Cette découverte du First Folio est une belle occasion de faire découvrir le patrimoine français. Vous y contribuez et je serai à vos côtés pour cette exposition », insiste Jean-Luc Martinez. En effet, le musée du Louvre et le musée Eugène Delacroix, dont il dépend, ont accepté un prêt d'œuvres pour le moins important. Et ce n'est que le début d'une aventure commune. ■

par Frédéric Berteloot

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ « Ce n'est pas de la générosité de notre part, mais c'est dans l'ADN du Louvre que de rendre ses collections à la nation. » J-L. Martinez, directeur du Louvre



SHAKESPEARE ROMANTIQUE À PARTIR DU 24 MAI 2017

Le Louvre-Sandelin acte I

Le premier acte du partenariat entre le Louvre et Sandelin sera consacré à Shakespeare. On le sait, depuis la découverte aux retombées mondiales du First Folio, Saint-Omer a l'ambition de rejoindre le cercle des Villes Shakespeare. Et tous les services culturels se mobilisent pour valoriser ce pan du patrimoine audomarois. Pour l'équipe du musée de l'hôtel Sandelin, l'évidence était d'organiser une exposition : « Nous avons la compétence, mais pas suffisamment d'œuvres de l'époque Shakespearienne », précise Marie-Lys Marguerite. Le choix s'est porté sur la période d'appropriation des œuvres de Shakespeare en France, à savoir, le XIX^e siècle, « une période faste pour l'art en général, la période du Romantisme où les artistes vont redécouvrir les textes de Shakespeare et développer un esthétisme nouveau ».

Ex nihilo

Le musée ne possède pas vraiment de collection en lien avec cette thématique. L'équipe partira donc d'une page blanche. C'est déjà là que la collaboration renforcée avec le Louvre

qui sera, avec le musée Eugène Delacroix, le grand pourvoyeur d'œuvres, prend tout son sens. Outre le prêt d'objets, la marque Louvre a permis d'ouvrir des portes difficilement franchissables. Ainsi, des œuvres viendront des collections du Victoria Albert Museum de Londres, des musées d'Orsay et Gustave Moreau... Au final l'accrochage sera d'une richesse inouïe avec pas moins de 78 œuvres, dont le bronze d'Auguste Préault représentant Ophélie dérivant au fil de l'eau : « Celui-là, je m'étais dit que nous ne l'aurions jamais. Il sera là et le Louvre y est pour beaucoup. »

Une scénographie efficace



Dans les salles du musée, l'architecte Paul Beucé a imaginé une scénographie à la fois discrète et efficace.

Dans un thème précis, il ne suffit pas d'accrocher les œuvres, encore faut-il les mettre en scène. Cette mission a été confiée à Paul Beucé, architecte à l'agence d'urbanisme et de développement. Il a choisi le parcours en « confisquant » le premier étage du musée : « le défi est de transformer complètement l'architecture actuelle pour plonger le visiteur dans un tout autre univers, celui du théâtre. » Pour l'ambiance générale, « le passage dans chaque salle sera comme un acte qui se joue. » Elles seront plongées dans la pénombre avec une projection lumineuse sur les œuvres. Des ombres projetées illustreront les personnages « comme s'ils étaient présents et racontaient leur propre histoire ». Une scénographie discrète, mais d'une efficacité redoutable pour la mise en valeur des œuvres.

On a hâte d'y être, mais il faudra attendre le **24 mai**. ■

par Frédéric Berteloot



UN NOUVEAU CONSERVATEUR

Romain Saffré après Marie-Lys Marguerite



Officiellement, Marie-Lys Marguerite passera le relais à Romain Saffré le 2 novembre.

Pour succéder à Marie-Lys Marguerite, il y avait pléthore de candidats. Finalement, le choix s'est porté sur un jeune diplômé de l'école nationale des Chartes, Romain Saffré. De la région, il connaît surtout Théroüanne pour y avoir me-

né des fouilles dans le cadre de ses études. Titulaire du diplôme d'archiviste et paléographe, il a changé son fusil d'épaule et s'est tourné vers l'inventaire du patrimoine. À 26 ans, il occupera son premier poste de conservateur. Ce qui l'a séduit : « l'architecture du lieu, d'une qualité rare et les collections riches et variées, Il apprécie particulièrement les lapidaires du XIII^e siècle et les céramiques qu'il voudrait faire mieux connaître. » Ce qui l'a attiré vers le musée Sandelin, c'est aussi « la politique d'ouverture vers tous les publics menée depuis plusieurs années. » Une politique qu'il compte

poursuivre « et développer plus encore sur l'ensemble du territoire ».

S'il continuera le travail entrepris, notamment sur les urgences de restauration ou les grandes expositions, il apportera sa touche personnelle : « Il y a beaucoup de possibilités et d'idées qui émergent ». On le verra à l'œuvre dans un projet de mise en valeur du jardin de l'hôtel Sandelin, « que nous voulons ouvrir et intégrer aux activités du musée. » Romain Saffré sera en poste dès le **2 novembre**. ■

par F. B



Wafaâ Maadnous, à la tête de Louvre-Lens Vallée

Wafaâ Maadnous fédère les énergies du territoire pour qu'enfin le pôle numérique culturel de Louvre-Lens Vallée bénéficie des moyens lui permettant de se positionner sur la carte mondiale des savoir-faire digitaux.

Faire que Lens se positionne sur la carte mondiale des savoir-faire digitaux, tel est l'enjeu de la mission à laquelle s'attelle Wafaâ Maadnous à la tête de la Louvre-Lens Vallée, un pôle numérique culturel qui commence tout juste à fédérer quelques startups et entreprises autour de l'e-tourisme, de l'e-éducation et de la médiation culturelle.

« Elle sème les graines pour que germe enfin sur ce territoire un écosystème capable d'attirer des startups et des grosses entreprises. La réussite de ce pôle passe par le développement économique local. C'est là-dessus qu'elle se focalise. C'est une jeune femme très intelligente. Elle analyse rapidement les situations et fait passer des messages positifs aux acteurs de ce territoire qui ont plutôt tendance à voir le mauvais côté des choses », indique Jérôme Poulain, directeur associé d'Audace, une entreprise installée à Lens depuis 1997 et spécialisée dans la communication digitale, les Serious Games et les simulateurs numériques. »

« En plus, elle est très créative », ajoute Laurent Vitoux, délégué régional d'Orange, président du PRN (Pôle régional numérique) et vice-président de Louvre-Lens Vallée, en prenant l'exemple du *job dating* ConnecTIC Days et du CulturAthon organisés à son initiative, le premier en 2015 juste après son arrivée, et le second en mai 2016.

« Ces manifestations sont plutôt l'affaire de spécialistes. Wafaâ Maad-

nous a su y impliquer la population locale en invitant le dessinateur de renom Shichiro Kobayashi à parrainer ce CulturAthon. »

À cette occasion, l'artiste japonais a rappelé qu'il s'était inspiré des paysages du bassin minier lensois pour réaliser le dessin animé *Rémi sans famille*. De quoi attirer l'attention de la population locale :

« La Masterclass de Shichiro Kobayashi a remporté un vif succès. J'ai vu des jeunes s'y rendre en tremblant et en repartir en pleurant de joie », se souvient avec émotion la directrice de Louvre-Lens Vallée. »

Lors de cette première édition du CulturAthon, le premier *hackathon* dédié à la culture et au sport, on comptait 76 participants, 17 projets en compétition et trois lauréats.

Opuscope.com, le lauréat du prix City Art Xperience, a proposé la création de musées en réalité virtuelle sur smartphone, à partir de photos prises par ce même smartphone.

« Ce sera un des premiers projets que nous devrions suivre en incubation. Notre incubateur accueillera également un architecte qui fait parler les statues », précise Wafaâ Maadnous, qui n'oublie pas la mission première de LouvreLens Vallée, à savoir faire émerger à Lens des startups créatrices de valeur, autour desquelles se développeront des activités économiques au profit de la population de

ce territoire. Une mission qui lui tient à coeur.

La vision stratégique d'une « enfant du pays »

« Je voulais m'investir dans un projet ayant du sens. La culture et le patrimoine sont au coeur de la transformation des territoires. À condition toutefois que ses acteurs soient capables ensemble d'inventer de nouvelles expériences. Mon poste offre de nombreuses opportunités. Je ne l'aurais pas pris, sinon. »

Ils étaient 12 autour de la table quand elle est venue défendre sa candidature à la direction de Louvre-Lens Vallée. Des membres de la communauté d'agglomération Lens-Liévin, de la ville de Lens, de la Région, du département, de Louvre-Lens, de l'université de l'Artois ainsi que des représentants d'entreprises. Elle était la seule candidate à ne pas être issue du monde de la culture. Mais son expérience en tant que chargée de transformation digitale chez Bertelsmann pour le compte de grands groupes comme Renault, Galeries Lafayette et Nespresso ont fait pencher la balance en sa faveur. *« Ainsi que sa vision stratégique et sa connaissance du territoire »,* ajoute une des personnes présentes le jour du recrutement. Pour Jérôme Poulain,

« qu'elle n'ait pas d'expérience dans la culture est même un atout par rapport à des personnes qui pourraient utiliser la culture comme un rempart et non

comme un tremplin ». Qu'elle soit née à Douai, y ait vécu toute son enfance, qu'elle ait suivi ses études à Lens et qu'elle ait obtenu plus tard l'Executive MBA de l'Edhec à Lille ont également joué pour elle. Wafaâ Maadnous est un « enfant du pays ». Elle aime ce territoire, en connaît les ressources et souhaite qu'il puisse offrir un avenir à ses jeunes.



Mais avant de postuler à la direction de Louvre-Lens Vallée, la jeune femme n'aurait jamais imaginé travailler un jour en lien avec le monde de la culture. Enfant, elle rêvait de devenir une femme d'affaires. Les sciences et les nouvelles technologies la fascinaient. Son modèle était Marie Curie. Adolescente, elle admirait Marissa Mayer, l'actuelle PDG de Yahoo :

« J'ai reçu de mes parents une éducation qui m'a aidée à penser que tout est possible, qu'il suffit d'y croire. À 17 ans, j'ai voulu intégrer l'Edhec. Mais c'était trop cher. J'ai opté pour un IUT en alternance. Si je ne pouvais pas of-

frir à mes futurs employeurs de diplôme prestigieux, je pourrais au moins leur apporter une expérience professionnelle. »

Wafaâ Maadnous alterne les cours à Lens et un job de commerciale dans une agence d'Orange. Après son DUT, elle suit une licence en marketing, toujours en alternance chez Orange, faute d'avoir trouvé un poste à sa convenance dans une autre entreprise. Sa licence en poche, elle décide de s'investir professionnellement plutôt que de poursuivre ses études, mais garde comme objectif d'intégrer un jour le Cycle supérieur de management (CSM) de l'Edhec.

« Je ne fais pas les choses par hasard. Je pèse toujours le pour et le contre. J'adopte une démarche scientifique à toutes mes actions. Mais j'aime me sentir à l'aise dans les décisions que je prends. C'est ma façon d'être depuis mon plus jeune âge. »

L'avenir de Louvre-Lens Vallée est entre les mains d'une femme d'expérience qui vient juste d'avoir 30 ans. Mais comme tient à le souligner Raouti Chehah, le directeur général du temple lillois du numérique Euratechnologies, « Wafaâ Maadnous

n'y arrivera pas toute seule. Il faut qu'au moins une grosse entreprise vienne soutenir le cluster ». Il sait de quoi il parle, pour avoir oeuvré en son temps à la naissance d'Euratechnologies.

TIMELINE

- 1986 Naissance à Douai.
- 2004-2006 Commerciale en alternance à Douai, IUT de Lens.
- 2007 Licence Marketing en alternance dans une agence d'Orange.
- 2006-2011 Gestionnaire de clientèle au Crédit Mutuel et manager de la ligne prévoyance.
- 2011-2013 MBA - Edhec et projet consulting Alstom.
- 2010-2015 Chargée de transformation digitale chez Bertelsmann.
- Mai 2015 Directrice du cluster numérique. ■

par Geneviève Hermann, à Lille



Une galerie de portraits pour lancer le partenariat entre le musée et le FRAC



La directrice du musée Agathe Jagerschmidt et l'adjoint délégué à la culture Aurélien Dovergne pendant l'installation de l'exposition qui débutera ce samedi 15 octobre

Le musée Boucher-de-Perthes accueillera à partir de ce week-end une exposition d'art contemporain. Une galerie de portraits parfois surprenants qui lance un nouveau partenariat avec l'établissement.

« **Cette exposition est la première étape d'un véritable partenariat avec le FRAC Picardie** » précise la directrice du musée Agathe Jagerschmidt qui poursuit : « **le conventionnement entre le FRAC et le musée s'appuie sur différents échanges et une exposition par an dans nos murs.** » Et pour ce premier rendez-vous, le FRAC est en train

d'installer dans l'une des salles du musée une galerie de portraits intitulée « Lignes du visage ».

Une exposition qui colle plus est parfaitement aux œuvres du musée comme l'explique la directrice : « **le portrait représente une collection importante du musée. Le FRAC s'est inspiré des spécificités du lieu d'exposition pour concevoir cette dernière. Le public pourra découvrir du portrait recomposé, du portrait massacré et une série qui permet de voir comment l'homme se voit dans l'animal et inversement.** »

Pour Agathe Jagerschmidt : « **c'est une manière pour le FRAC de valoriser leur fonds très riche. L'art contemporain qui s'installe chez nous, cela permet de créer un lieu où les collections du FRAC dialoguent avec le musée.** » Le FRAC a également prêté une aquarelle d'Alfred Manessier qui sera exposée dans le fond de la salle aux côtés

d'œuvres prêtées par Christine Manessier. »

Et comme l'art contemporain « **a besoin d'un accompagnement, d'un bon discours pour comprendre la démarche de l'artiste** », des visites spécifiques et commentées seront prévues. L'adjoint au maire en charge de la culture Aurélien Dovergne voit en cette exposition la possibilité d'ateliers notamment avec les plus jeunes : « **on peut envisager des activités avec les plus jeunes comme les enfants du multi-accueil Les Fripounets afin de travailler autour du portrait** ». ■

par Y.d

Vernissage le vendredi 14 octobre à 18h30. Visites commentées les samedis 19 novembre et 14 janvier à 16h. Exposition du 15 octobre au 15 janvier.



Les Nuits secrètes, un avenir incertain

AULNOYE Pour compenser le surcoût lié au renforcement du dispositif de sécurité, l'Agglo a exceptionnellement versé 100 000 euros supplémentaires à l'association Les Nuits secrètes. Mais le déficit affiché par le festival est bien plus élevé.

A la suite de l'attentat du 14 juillet à Nice, les conditions de sécurité de nombreux événements d'envergure ont dû être revues à la hausse, entraînant une pluie d'annulations aux quatre coins de l'Hexagone. Et si les Nuits Secrètes ont bien eu lieu, le maintien du festival ne s'est pas acquis à n'importe quel prix : le renforcement de la sécurité a entraîné un surcoût de 128 000 euros, et placé l'association Les Nuits Secrètes dans une situation délicate. Le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 000 euros, « liée à l'impossibilité de prévoir », selon Benjamin Saint-Huile, président de l'Agglo, a donc été proposé lors du dernier conseil communautaire, le 29 septembre. Et cela n'a pas manqué de faire réagir certains élus, à commencer par Jean-Marie Allain. Opposé à cette subvention, le maire de Marpent a estimé que « les organisateurs ont eu largement le temps de revoir les conditions de sécurité, et auraient pu reconfigurer la manifestation », en renonçant notamment aux parcours secrets pour réduire le dispositif de sécurité.

340 000 EUROS DE DÉFICIT

Si son groupe a voté cette subvention, « car elle est inférieure au surcoût, qui ne pouvait être anticipé », Jean-Philippe Delbart a lui tenu à souligner « qu'au total, le déficit ne s'élève pas à 128 000 euros mais à 340 000 euros. S'il n'y avait pas de surcoût lié à la sécurité, le déficit aurait été de 212 000 euros ». L'élus ferriérois s'est voulu clair : « À l'avenir, en aucun cas nous n'approuverons une rallonge. Nous invitons les responsables de l'association à rester dans le cadre. Ce déficit hors sécurité confirme les doutes légitimes sur la survie de l'événement ».

Claude Dupont s'est lui aussi montré dubitatif. « On ne pouvait pas prévoir, mais que se passera-t-il l'année prochaine ? (...) Si les autres partenaires n'épongent pas le déficit, qui va payer ? Que va-t-il se passer à Hautmont si la commune demande aussi un supplément pour son marché de Noël ? », a lancé le maire de Boussières, également étonné que le festival atteigne pour la première fois un tel déficit l'année où la Grande scène est deve-

nue payante. L'explication tient sans doute dans le nombre de visiteurs, passé de près 70 000 ces dernières années à 30 à 35 000 en 2016...

Évoquant le passage à une Grande scène payante, mais aussi et surtout la crainte des spectateurs après l'attentat de Nice pour justifier le manque d'engouement du public cette année, Benjamin Saint-Huile a tenu à mettre les points sur les i devant les interrogations des sceptiques. « Je ne sais pas ce que deviendra le festival, mais l'Agglo ne pourra pas aller plus loin, a prévenu le président de l'intercommunalité. Je ne souhaite pas que l'accompagnement de l'Agglo soit exponentiel. L'association sait qu'elle a un soutien de la CAMVS à un niveau de la subvention initiale, pas avec le supplément. » ■



par Simon Butel

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Voir venir

Selon Philippe Dronsart, son vice-président aux associations et à la culture, l'Agglo voudrait « pérenniser la subvention » d'associations culturelles (dont Les Nuits secrètes et le Manège) via une convention de 3 ans, « pour leur permettre de mieux prévoir ».



VP11 - LYCÉES

L'atelier lait du Paraclet pourrait disparaître demain

LYCEE AGRICOLE La vice-présidente de la Région des Hauts-de-France en charge des lycées, Manoëlle Martin, rencontre la direction du Paraclet, le 7 octobre dernier, à Cottenchy. Au menu : le projet de relocalisation de l'exploitation.

Quand on met les pieds dans le bâtiment d'élevage de l'exploitation du Paraclet, on éprouve une sensation étrange : celle d'un lieu où le temps se serait arrêté aux années 1980. «*Je n'ai pas été dépaycé. C'est à l'identique de ce que j'avais vu quand j'étais venu ici il y a plus de dix ans pour visiter l'établissement*», reconnaît Jean-Michel Serres, élu régional, également présent lors de la rencontre de vendredi dernier. Toit en fibrociment, des tubulaires soudés et ressoudés, tremblant sur leurs bases, puis d'autres équipements tout aussi vétustes. Bref, un site loin des équipements modernes et fonctionnels des bâtiments d'élevage de ces dernières années.

C'est ce qu'a pu voir également Manoëlle Martin, vice-présidente de la Région des Hauts-de-France, en charge des lycées, lors de sa visite au Paraclet, ce même jour. A l'ordre du jour de sa venue : la question de la relocalisation du bâtiment avec la création d'un nouvel atelier laitier, à l'identique de celui qui existe, et pour un effectif de quarante vaches laitières. Une décision qui revient au Conseil régional des Hauts-de-France, puisque le Paraclet est propriété de ce dernier. C'est donc à lui de donner le feu vert et de financer l'intégralité de l'investissement, qui est estimé à 1,6 million d'euros hors taxes selon une étude récente de la Chambre d'agriculture. La réponse devrait tomber après le vote du budget 2017 de la Région, prévu à la mi-décembre.



Un bâtiment d'exploitation dans un état de vétusté qui saute aux yeux.

Une réflexion vieille de quinze ans

Retour en arrière. Hormis quelques mises aux normes, quelques années après sa reconstruction, rien d'autre n'est entrepris sur l'atelier lait, d'autant que sa localisation géographique, soit juste à côté de la rivière Noye, empêche toute extension. Suite à l'obligation d'une nouvelle mise aux normes en 2001, la question de la relocalisation revient d'actualité. Deux options sont sur la table : effectuer les travaux ou relocaliser le bâtiment. Une étude de 2005 donne l'avantage à la relocalisation. Ce sera enfin l'occasion de pouvoir agrandir le bâtiment et les stabulations, et avoir des équipements plus attractifs pour attirer les jeunes dans cette filière.

Le temps passe, mais aucune décision technique, pas plus que politique ne sont prises. «*Le bâtiment a été victime de son attentisme*, relève Marie-Odile Souplet, la nouvelle directrice du Paraclet. *Comme l'établissement attendait la relocalisation, aucun aménagement n'a été fait. Tout s'est donc détérioré au fur et à mesure, ce qui fait que nous arrivons aujourd'hui à une situation qui n'est*

pas acceptable.» Une lueur d'espoir naît en 2013, quand l'ex-Région Picardie inscrit dans son Programme pluriannuel d'investissements le budget de la relocalisation du bâtiment. Mais le budget n'est finalement pas voté. «*Nous avons été victimes d'effets d'annonce et de l'absence de décisions*», ajoute Hervé Drouvin, membre du conseil d'administration du Paraclet et président de la coopérative Cobévial.

Fin de l'attentisme ?

La direction du Paraclet a donc décidé de présenter deux scénarios à Manoëlle Martin : le financement de la relocalisation du bâtiment juste à côté du centre équestre ou l'arrêt de l'atelier lait, avec cependant le maintien de l'élevage bovin viande. «*Nous partirions sur des vaches allaitantes sur le site du conservatoire en système biologique conventionnel, mais ce n'est pas notre objectif. C'est juste une solution par défaut pour pouvoir garder de l'élevage bovin au Paraclet*», précise Marie-Odile Souplet.

Et Hervé Drouvin de rappeler qu'il serait «*fortement souhaitable que la production laitière soit mainte-nue sur le Paraclet. Il ne faut pas rester sur le fait que la conjoncture de la filière lait de ces derniers temps n'est pas favorable. Certes, il y aura moins d'éleveurs demain, mais cela ne signifie pas qu'il y aura moins de production et moins de vaches. On aura toujours autant besoin de formations scolaires, et ce, d'autant qu'on va gagner en technicité.*»

Il y a une cohérence, selon Jean-Michel Serres, car «dans l'ancienne Picardie, nous avons un seul autre établissement qui fait de l'élevage laitier dans l'Aisne, mais rien dans l'Oise. Par ailleurs, l'atelier pourrait aussi servir à la formation des personnes qui se lancent dans l'élevage. La Région se doit de donner une réponse d'ici la fin d'année.» Ce qui est sûr, c'est que «l'on ne peut plus continuer à attendre», indique Xavier Bortolin, directeur du CFPPA. «Il faut aussi considérer la prégnance des données économiques de l'exploitation au regard des ressources de l'établissement. De

même, il est urgent d'être au rendez-vous des évolutions techniques et humaines des exploitations», renchérit Bertrand Alix, directeur du CFA agricole de la Somme.

«Il y a une réelle attente des jeunes, du personnel et de la profession sur le sujet», martèle André Leblanc, directeur adjoint du Paraclet. «Comme il faut donner une réponse aux salariés agricoles de l'atelier sur leur devenir. On ne peut les laisser dans l'incertitude indéfiniment», dit Dorothée Beer-naert, secrétaire générale du Paraclet.

Il leur faudra pourtant attendre la décision finale du Conseil régional à la mi-décembre. Ce n'est qu'après qu'un planning et un calendrier pourront être définis. «Nous espérons fortement que le Paraclet ait au pied de son sapin de Noël le cadeau espéré», souhaite Bertrand Alix. La liste au « Père Noël » a été donnée. La balle est désormais dans le camp du « Père Noël »... ■

par Florence Guilhem



L'exploitation du Paraclet est à bout de souffle

FONCTIONNEMENT Cela fait plus de quinze ans qu'aucun euro n'a été consacré à la rénovation des lieux. Des solutions, il y en a. Seront-ils entendus ?

L'exploitation du Paraclet ne manque pas d'atouts : un atelier lait de 42 vaches, doté d'un contrat lait de 305 000 litres, une plaine de 200 ha, une production de 140 cochons, une autre de 3 000 volailles, un magasin et un troupeau nantais allaitant bio de 16 mères. De quoi offrir aux apprenants un bel éventail des différents métiers de l'agriculture. Tout irait bien dans le meilleur des mondes s'il n'y avait pas l'atelier lait qui est dans un état de décrépitude, faisant dire au directeur de l'exploitation, Michel Bellanger, que *«l'on ne peut pas accueillir des gamins comme ça. Ce n'est ni intéressant pour les élèves ni pour ceux qui y travaillent. Il n'y a pas trente-six solutions. Soit on investit, soit on arrête. Il faut cesser de tourner en rond»*.

Construite en 1982, la bâtisse s'est vu équiper d'une salle de traite 2x4,

puis 2x5. Tout y était alors fonctionnel. Mais sans un seul centime investi depuis, tout est allé à vau-l'eau. *«C'était déjà comme ça quand j'ai passé mon bac, il y a plus de vingt ans. Et là, on est arrivé au pied du mur. C'est d'autant plus agaçant que sous le bâtiment, il y a un potentiel génétique intéressant de vingt-cinq ans. Tout n'est pas mauvais. On arrive encore à travailler et à motiver des élèves, mais c'est sport»*, reconnaît Alain Zanardo, technicien d'élevage. Et la passion ne suffit pas. L'atelier tourne perte.



Dans la salle de traite de l'atelier lait du Paraclet.

Des solutions existent

Pourtant des solutions, il y en a, selon eux, pour rendre non seulement l'outil viable économiquement, mais aussi pour offrir un support d'enseignement digne de ce nom aux élèves. Selon Michel Bellanger, *«il faut investir, pas forcément sur le nombre de vaches, mais sur un modèle de production différent tel que la transformation pour être rentable»*.

Pour Alain Zanardo, *«on peut monter à 60 vaches en réaménageant le bâtiment et gagner en autonomie alimentaire»*. Mais si les solutions existent, *«le problème, c'est qu'on ne les maîtrise pas»*, déplore ce dernier. Seule la Région peut changer la donne. ■

par F. G.



GRANDVILLEIRS

Jacques Larcher : « Il faut un lycée à Grandvilliers »

Le maire plaide pour la création d'un lycée d'enseignement général à Grandvilliers à côté du lycée professionnel Jules-Verne.

Jacques Larcher plaide pour la création d'un lycée d'enseignement général à Grandvilliers. Il a donné ses raisons à Manoëlle Martin, vice-présidente de la région Hauts de France en charge des lycées. Pour le maire de Grandvilliers, il en va de la réussite scolaire des enfants.

Le Bonhomme Picard : Qu'est-ce qui justifie la création d'un lycée d'enseignement général à Grandvilliers ?

Jacques Larcher : « Le premier souci pour le nord-ouest de l'Oise est qu'il faut aller à Beauvais. Cela demande beaucoup trop de temps aux enfants. Quand vous avez des gens qui habitent à Formerie ou autour de Formerie, aller à Beauvais, ça veut dire se lever au plus tard à 6 heures du matin. Pour ne revenir le soir qu'à 19 heures voire 19h30. Pour des enfants de 15 ans, je trouve que c'est trop. Je pense que pour des enfants qui sortent de troisième, l'idéal est d'avoir un lycée qui soit dans un rayon de 20 km. Vingt kilomètres, en voiture, en bus, c'est moins de 30 minutes. Pour être à 8 heures au lycée, ils partent à 7h30 de chez eux, 7h15 s'ils prennent le bus. Mais ça n'aura rien à voir avec le train actuellement. D'autant plus que le lycée d'affectation Jeanne-Hachette est loin de la gare.

Est-ce que cet éloignement pénalise les enfants ?

Ça pénalise les enfants de manière générale. Il y a le lycée professionnel,

encore que l'on n'a pas tant d'enfants de Grandvilliers qui y vont. L'intérêt est que les enfants puissent aller plus nombreux en section générale. Qu'ils aient davantage de choix pour leur avenir. »

Êtes-vous soutenus par les élus ? Les parents ?

« Les élus suivent. Les parents, si on leur parle d'un lycée, ils diront oui. »

Dans votre carte, en plus du collège de Grandvilliers, il y a cinq collèges dans un rayon de 20 km. Le nombre d'élèves sera-t-il suffisant ?

« Oui. Avec cinq collèges à moins de 20 kilomètres de Grandvilliers*, en comptant 100 élèves qui sortent de troisième, ça fait 500 élèves. Si il y en a seulement la moitié qui va au lycée, ça ferait 250 par niveau. On aurait un lycée de 750 enfants en seconde, première et terminale. Ça paraît énorme. Alors, on n'aura jamais ça parce que Beauvais ou Amiens n'accepteront pas une diminution d'effectifs de leurs lycées. Mais il faut penser aux enfants. La proximité est indispensable pour que les enfants étudient dans de bonnes conditions.

Vous avez fait part de votre proposition à Mme Martin. Pensez-vous qu'elle sera étudiée sérieusement ?

« Oui, ça va être fait sérieusement. Les élus du conseil régional sont plus facilement en contact avec l'éducation nationale. Il faut que

l'éducation nationale crée des emplois. Il y aura une discussion avec Beauvais. Les lycées de Beauvais vont dire « Oh la, vous nous enlevez des élèves. »



Jeudi 6 octobre, Mme Lecocq fait visiter le lycée professionnel à Manoëlle Martin, Jacques Larcher, Alexis Mancel, Jean Cauwel et Denis Pype.

J'ai entendu des professeurs de Jeanne Hachette dirent : « S'il y a moins d'élèves, ça veut dire que des profs vont être obligés d'aller travailler à Grandvilliers ». Ce que je constate, c'est que le niveau de formation du nord-ouest de l'Oise est relativement bas. Il y a toujours 10 à 15 % des élèves qui ne savent pas lire, écrire, compter comme il faut. C'est un problème quand même. Il faut que tout le monde s'engage à ce que les enfants sortant de troisième sachent lire, écrire et compter normalement et que le plus grand nombre possible puisse aller en seconde générale. »

* Grandvilliers, Formerie, Marseille-en-Beauvaisis, Poix-de-Picardie, Aumale, Crèvecœur-le-Grand. ■

par Matthias Schweisguth

Les arguments du maire

Temps de transport raisonnable (moins de 30minutes). Coût de transport plus faible Pas de frais supplémentaire pour l'internat ou la demi-pension. Cinq collèges à moins de 20 km de Grandvilliers plus celui de Grandvilliers. La commune est prête à accompagner la démarche en cédant à l'euro symbolique un terrain derrière le lycée professionnel. La direction et l'administration des deux lycées pourraient être mutualisées.



Le lycée professionnel, bon élève

Manoëlle Martin, conseillère régionale en charge des lycées, a visité un établissement en bonne santé. Nadine Lecocq, proviseur, a présenté ce lycée mis en service en 1993. « *Les résultats sont très au-dessus de la moyenne nationale. Les filières* proposées sont porteuses d'emploi. La majorité des 270 élèves sont heureux d'être ici. La plupart de nos élèves sont issus de milieux défavorisés mais on les garde de la seconde à la terminale et on les fait réussir. La petite taille nous sert. On les connaît tous... Le lycée est vivant. Les professeurs, le cuisinier, l'infirmière sont très impliqués et montent des projets éducatifs qui participent à la réussite des*

élèves. » Mme Lecocq espère que les crédits favorisant ces projets seront maintenus (Appel à Projet(s) Réussite Éducative en Picardie (PREP) et passeport culturel).



Le lycée professionnel affiche de très bons résultats.

Cette décision sera prise le 13 octobre en séance plénière a répondu Mme Martin. « *Nous devons rapprocher des dispositifs qui étaient différents en Nord-Pas-de-Calais et en Picardie.* »

* agent polyvalent de restauration, services à la personne, électricité et système numériques Site : verne60.lyc.ac-amiens.fr ■

par Matthias Schweisguth



GRANDVILLIERS

Le week-end, Tiphaine travaille et dort

Tiphaine habite Grandvilliers. A 15 ans. Elle est entrée en seconde générale au lycée Jeanne-Hachette. Christine, sa maman raconte : « J'ai la chance de travailler à Beauvais donc on part ensemble. Elle se lève à 6h30 pour être en cours à 8h15, cinq jours par semaine. Elle finit à 17h30. On rentre, il est 18h15 – 18h30. Elle fait ses devoirs. Elle prend sa douche. On mange. À 21 heures, elle est cou-

chée. Elle est très fatiguée. Avec un lycée à Grandvilliers, elle pourrait rentrer à la maison car parfois elle a des coupures en journée entre 11 heures et 15 heures. »

Peu de temps libre

Le week-end ? « Elle bosse et elle dort. C'est une bonne élève. Elle avait 18 de moyenne en troisième. Elle veut être

prof d'histoire. J'essaie qu'elle garde un peu de temps pour elle le week-end mais c'est compliqué. Elle a des livres à lire dont un de 400 pages. Elle est prête à travailler mais les conditions sont difficiles. D'autant qu'en classe, ils sont entre 30 et 35 élèves. C'est trop. » ■

par Matthias Schweisguth



HÉTOMESNIL

Bryan se lève à 6 h 10 et rentre parfois à 19 h 20

Les transports pour aller au lycée sont source de fatigue pour les élèves. Une maman témoigne.



Les jeunes du nord de l'Oise sont contraints de s'adapter aux transports scolaires. Pas toujours simple. Photo d'illustration

Karine est la maman de Bryan. Le jeune garçon d'Hétomesnil a fait sa rentrée au lycée Jeanne-Hachette de Beauvais en septembre. Le change-

ment de rythme a été radical pour l'adolescent dont les horaires auraient parfois du mal à être supportés par un adulte. «*Les premiers jours ont été fatigants avec le nouveau rythme. Le matin il se lève à 6h10 pour prendre le bus à 7h10*», indique sa mère.

Le soir, l'heure de son retour n'est pas toujours la même : «*Le plus tôt c'est 17h45 et mercredi il finit à 17h30 mais le bus est à 18h20 ce qui le fait rentrer à 19h20 à la maison.*»

Comment s'organise-t-il pour faire ses devoirs en rentrant si tardive-

ment chez lui? «*Dans la journée il a parfois des heures de permanences, ce qui lui permet de s'avancer. Pour l'instant il n'a pas trop de devoirs donc il arrive à gérer son temps. Dès qu'il rentre du lycée il finit les devoirs qui ne sont pas faits. Après c'est l'heure de passer à table.*

«*Parfois ses devoirs sont faits quand il rentre et il peut passer un peu de temps à d'autres occupations.*» ■

par Sylvie Godin



« Un lycée à Grandvilliers ? Une excellente idée »

L'idée d'un lycée à Grandvilliers est plébiscitée dans les messages postés sur la page Facebook du journal.

Le maire de Grandvilliers voudrait un lycée général dans le bourg pour les jeunes du nord de l'Oise actuellement obligés de se rendre à Beauvais ou à Amiens. Que pensez-vous de cette idée ? Voici vos réponses sur Facebook

Jean-Marc Marcaille : « Venez à Cempuis, les bâtiments de Marcel-Callo sont libres, il faut juste les remettre aux normes cela coûtera sûrement moins cher. »

Erick Helene Inséparables Menu : « C'est un excellent projet, les enfants habitant Grandvilliers, Feuquières, Moliens... ont des journées trop lourdes. Certains abandonnent pour ce motif... c'est fort dommage. Il faut un lycée général pour éviter le décrochage scolaire dans les environs. »

Cécilia Couplet-Pauchet : « Un lycée général dans le même esprit que le lycée professionnel Jules-Verne serait une excellente idée ! ! »

Françoise Dubos : « Ce serait une très bonne initiative pour les enfants qui auraient moins de transport donc des résultats meilleurs. »

Virginie Taupin Lerond : « Très bonne idée et très beau projet. Ancienne élève aux lycées de Beauvais, j'aurais aimé avoir un lycée à Grandvilliers pour éviter des allers-retours en train (quand il y a un train !), c'est surtout moins épuisant pour tous ces étudiants. »

Soliman Clementvalerielesamours : « Ayant deux filles au collège qui vont rentrer au lycée ce serait su-

per. » **Stéphanie Poupert :** « Oh oui, très bonne idée. Quand je vois les horaires de mon fils qui est à Amiens (...) sans compter les allers et retours du train qui ne correspondent pas toujours avec les horaires des élèves. »

Damien Vasseur : « Oui, c'est un vrai projet, Cempuis serait très bien. »

Isabelle Denamur : « Très bonne idée. »

Jean-Claude Maigrot : « Bonne idée effectivement ! Surtout quand on a régulièrement des soucis de train. Par contre il ne faudrait pas que tous les élèves du secteur soient orientés vers ce lycée uniquement pour éviter les transports ! »

Virginie Le Goff : « Je trouve ça une très bonne idée mon grand passe au lycée l'année prochaine je préférerai. J'habite Breteuil. »

Thierry Tupenot : « Indispensable ! »

Viviane Gauer : « Très bonne idée. »

Charline Brossard : « Très bonne idée. »

Delphine Rsk : « Excellente idée ! »

Anne Gaelle Kellia Aaron : « Excellent projet car moi en ayant été étudiante j'allais en cours à Beauvais. Partir tôt et rentrer tard c'était dur à gérer avec les devoirs à faire etc. La fatigue était là tout le temps donc ça serait très bien que ça se réalise pour nos enfants car au moins eux auront la chance d'être moins fatigués et surtout, ils pourront mieux travailler. » Ju-

lie Viardot Damien : « J'approuve l'idée. Je souhaite la concrétisation du projet. Par contre les locaux à Cempuis me paraissent coûteux à rénover. »

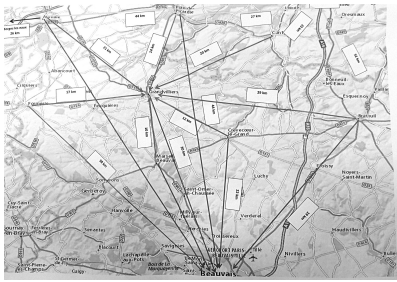
Magalie Mauduit : « Excellente idée. Quand je vois ma fille prendre le car à 7h du mat et rentrer à 19h » Samuel Audiger : « Oui sauf que ce n'est pas de son ressort, c'est le conseil régional qui gère les lycées et là, ben Lille je crois que franchement, la Picardie est le cadet de leur soucis... Je pense par contre qu'au lieu d'un lycée général, il conviendrait d'avoir un lycée des métiers plus en phase avec le terrain et la réalité de ce que peut être l'offre des emplois sur le secteur Nord Oise »

Valerie Faglin : « Super, cela évite aux enfants de se lever de bonne heure et de rentrer tard (...) »

Alex Longuépée : « Si cela peut désengorger certaines villes et créer de l'emploi dans l'Oise, pourquoi pas ? »

Lafée Paschier : « C'est une très bonne idée, je la soutiens à 200 %. »

Cindy Lucna : « Mes enfants sont en primaire mais je suis d'accord aussi ça serait bien. » ■



Pour étayer sa demande de lycée, le maire de Grandvilliers compare la distance des communes ayant un collège, pour se rendre à Beauvais et à Grandvilliers.

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« *Ancienne élève à Beauvais, j'aurais aimé avoir un lycée à Grandvilliers pour éviter les allers-retours en train...* » **VIRGINIE TAUPIN-LEROND**

« MON FILS EST EN 5E MAIS LE LYCÉE NOUS PRÉOCCUPE DÉJÀ »

« Les trajets pénalisent les élèves des zones rurales par rapport aux jeunes urbains. Mon fils est en 5e à Crèvecœur mais la question de son entrée au lycée est déjà centrale », indique cette mère de famille. « Nous craignons que les transports scolaires soient une contrainte pour lui avec des répercussions sur sa scolarité. La pension est une piste mais elle a un coût et on n'est pas sûr d'avoir une place. ».

LE PROBLÈME NE DATE PAS D'HIER

La question du lycée ne date pas d'aujourd'hui comme en témoigne Liliane Gautier, avec ce message laissé sur Facebook : « Fin années 60 début 70, j'étais avec des filles de Grandvilliers, Feuquières, Omécourt... elles étaient internes au lycée Jeanne-Hachette, il n'y avait pas de cars et trains comme maintenant, s'il y avait un Lycée général à Grandvilliers, quelle évolution !! »



OISE

Avenir toujours flou pour Marcel Callo

Si le conseil régional est l'interlocuteur privilégié pour assurer un avenir à l'ancien orphelinat, reste à trouver un projet.

Manoëlle Martin, viceprésidente de la région chargée des lycées a visité l'orphelinat de Cempuis jeudi dernier. Une visite rapide qui laisse perplexe Jean-François Boursier, maire de Cempuis. « Elle n'a pas visité les salles de classe. C'est dommage. Ce que je constate, c'est que les mois passent et qu'on en est au même point. Ça va faire 18 mois qu'on en parle et ça ne bouge pas. » M. Fournier, habitant de Cempuis, employé en CDD par la ville de Paris pour garder le site a guidé l'élue.

Mme Martin a traversé les bureaux, a regardé les grands arbres de la cour de récréation, la salle de restauration, la salle des fêtes et aperçu une partie du parc. Dix hectares et beaucoup de bâtiments qu'il n'aurait pas été possible de voir en entier. « Je découvre l'ampleur du site. Je reste un peu sans voix. Pour y faire quoi? Le conseil régional est prêt à discuter avec la ville de Paris pour voir ce qu'elle souhaite. »

Pendant ce temps, les sapeurs-pompiers de l'Oise viennent se former ici.

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Le site offre un échantillon complet des situations qu'ils peuvent rencontrer lors de leurs interventions. « La ville de Paris veut s'en séparer », appuie Jean-Louis Dor, président de la communauté de communes de Picardie Verte. Mais pour quel projet? Parc ludique, école vétérinaire, maison pour personnes handicapées? Les lecteurs du Bonhomme Picard avaient émis de nombreuses propositions cet été (BP du 29 juillet). Mais quel que soit le projet, les investissements seront très lourds.

« S'il y a un porteur de projet, le seul possible est la région », continue Jean-Louis Dor tandis que Mme Martin est au téléphone.

« Il faut que tout le monde soit d'accord, que les habitants soient d'accord », est persuadé Alexis Mancel, conseiller régional, à l'initiative de la venue de la vice-présidente. Pas de migrants donc. « Aucune condition n'est réunie. Ni pour eux, ni pour les habitants desalentours. » Le jeune élu pense plutôt à « un lycée

d'enseignement général, un campus universitaire... »

De son côté, Jacques Larcher a donné un dossier en faveur d'un lycée d'enseignement général à Grandvilliers (voir pages 4 et 5). Pour le lycée d'enseignement général, Mme Martin n'est pas venue à Cempuis avec cette idée-là.

Une fonctionnaire du service immobilier de la ville de Paris doit se rendre à Cempuis en novembre. Elle y rencontrera les élus. ■



Jeudi 6 octobre, Jean-François Boursier rappelle l'historique du site construit au XIXe siècle.

par Matthias Schweisguth

« Les mois passent et on en est au même point. » JEAN-FRANÇOIS BOURSIER MAIRE DE CEMPUIS



Le lycée prêt pour un nouveau départ

AVENUE DE DENAIN Le lycée Dampierre a notamment hérité d'un grand adepte des valeurs du rugby en tant que nouveau chef d'établissement. Et s'il est là, c'est pour plusieurs missions...

Depuis la rentrée de septembre, les 650 élèves du lycée Dampierre - auxquels on peut ajouter les 140 apprentis et les 200 personnes qui passeront cette année par son dispositif de formation - ont un nouveau chef d'établissement. Il s'agit de Richard Fétré, un père de famille de 48 ans, originaire de Lille.

« RENOUER AVEC LES INDUSTRIELS »

Après Aulnoye-Aymeries et Fourmies (*lire ci-contre*), il arrive à Valenciennes - une ville qu'il apprend à connaître - avec une mission : « *redonner des lettres de noblesse* » au lycée Dampierre, ainsi qu'à sa réputation qui aurait eu tendance « *à s'effiloche avec le temps* ». Richard Fétré a surtout pris son poste après une année scolaire 2015-2016 plutôt mouvementée, durant laquelle différents aléas ont fait que le lycée Dampierre aura connu trois chefs d'établissement différents en l'espace de quelques mois. Il incarne donc un nouveau cycle qui sera placé sous le signe de « *l'apaisement* ».

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

del'ensemble de la structure ». Tout en ayant un contact permanent avec les élèves et leurs parents. Bientôt, il entamera « *des travaux en terme de communication* ». Ainsi, la charte graphique du lycée sera « *retravaillée* ». Pour une meilleure visibilité. L'avenir de l'établissement passera aussi par l'inscription de l'établissement au sein « *du tissu local et industriel* ». Ainsi, et ce n'est qu'un exemple parmi tout ce que souhaite accomplir Richard Fétré, un partenariat avec Toyota devrait bientôt être officialisé. « *Nous devons renouer avec les industriels. Montrer que nous sommes là pour travailler pour la population valenciennoise* », explique celui qui au départ est « *un chef de cuisine de formation* ». « *J'ai commencé tôt. A 15 ans, j'étais déjà en cuisine. J'ai passé mon CAP 1984* », poursuit Richard Fétré. Plus tard, il sera diplômé des arts et des métiers, avec un bac +5. Un parcours « *atypique* » qui en fait « *un homme de terrain* » avec sa propre « *vision* ». Qui consiste notamment à « *être à l'écoute et à donner une chance à chacun* ». Tel Don Bosco, prêtre italien saint patron des

apprentis. L'un de ses maîtres à penser... ■



R. Fétré souhaite aussi animer le lycée. En témoigne la présence d'un food-truck dans la cour ce mardi.

par Marc-Antoine Barreau

Parcours

Avant d'arriver au lycée Dampierre de Valenciennes, Richard Fétré a notamment été directeur du CFA de Jeanne d'Arc à Aulnoye-Aymeries, puis directeur adjoint de l'institution Jeanne d'Arc dans son ensemble. Pendant quatre ans, il a ensuite occupé le poste de chef d'établissement à Saint-Pierre, dans la commune de Fourmies.



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

AVENIR DE LA PISCINE

A. Poyart veut faire le grand saut et réouvrir en 2018

SOCIÉTÉ Le président du Coeur de l'Avesnois (3CA), veut revoir la vocation de l'équipement sportif. Le tout, sans augmentation d'impôts et sans entraver la poursuite des projets déjà engagés par la 3CA.

Le langage peut vite évoluer lorsqu'il s'agit de débats de fond. C'est le cas pour la situation de la piscine d'Avesnes-sur-Helpe, fermée depuis le 1er juillet. Alors que la fermeture était dite définitive à ce moment là, Alain Poyart parle désormais d'une « *fermeture temporaire, inévitable pour maintenir l'équipement* ». Le président de la communauté de communes du Coeur de l'Avesnois (3CA) a en effet présenté ce mardi 11 septembre, aux maires de la 3CA, un projet pour la réouverture de la piscine d'Avesnes envisagée en septembre 2018.

Un paradoxe, peut-on penser, suite à la décision majoritaire du conseil communautaire, en juin, de ne pas renouveler le soutien (260 000 euros pour les frais de fonctionnement) apporté en janvier pour maintenir la piscine ouverte jusqu'en juin. Pourtant Alain Poyart assure qu'un temps de réflexion était nécessaire pour proposer un projet qui tienne la route : « *le débat des derniers mois s'est toujours inscrit en réaction à une situation et non en construction d'un projet communautaire.* » C'est bien la décision de la majorité municipale d'Avesnes-sur-Helpe de céder le gymnase-piscine à la Région et de fermer la piscine à cause d'un déficit trop important, que le débat s'est ouvert à la 3CA. Aujourd'hui, Alain Poyart propose un projet de réouverture, réalisable à plusieurs conditions.

REMISE AUX NORMES

La vétusté du bâtiment est indéniable. La 3CA s'engage, si ce projet aboutit, à réaliser et financer les travaux indispensables au maintien en activité de la piscine. Une partie des travaux sera à mener conjointement avec la Région puisqu'ils concernent le gymnase et la piscine. Pour la partie piscine le montant de ces travaux est estimé à 2,2 millions d'euros hors taxe. Pour le financement, Alain Poyart espère obtenir des subventions à hauteur de 70 %, comptant ainsi sur la Région, le Département et l'Etat. Le reste à charge serait financé par un emprunt sur vingt ans.

RÉDUIRE LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Ces travaux de réhabilitation permettraient de réduire les charges de fonctionnement de 90 000 euros, selon les estimations faites par les services de la 3CA.



Alain Poyart veut revoir les objectifs de la piscine pour « étendre l'intérêt communautaire » de l'équipement sportif.

Dans la balance, ce qui fait pencher vers une réouverture est bien le nombre d'écoliers qui doivent fréquenter une piscine pour apprendre à nager et non la pratique loisirs, estime Alain Poyart. « *L'offre de natation loisirs est saturée dans le secteur avec des équipements plus modernes comme le Valljoly, Hirson, Aulnoye-Aymeries, Louvroil ou encore Le Cateau. L'offre est en revanche insuffisante pour l'apprentissage par les écoliers.* » Ainsi, la piscine d'Avesnes aurait davantage un objectif pédagogique (comprenant aussi l'accueil d'un club pratiquant la compétition) avec des horaires d'ouverture limités aux jours ouvrables (du lundi au vendredi). Cela, selon le projet porté par le président de la 3CA, permettrait de réduire les coûts de fonctionnement, la charge salariale étant limitée et le nombre de maîtres-nageurs revu à la baisse. Autre point pouvant réduire les frais de fonctionnement : le rattachement de la piscine à la commande groupée de gaz.

UNE GESTION PAR LA 3CA

Alors qu'il y a encore quelques mois, une gestion par la 3CA ne semblait pas être envisageable dans l'état, Alain Poyart affirme aujourd'hui que « *la solution intercommunale est la seule envisageable [...], la seule piste crédible.* » Pour lui, la création d'un syndicat mixte (position de Mickaël Hiraux - voir encadré -) n'est pas réalisable. Pour gérer l'équipement, la perspective est donc de conclure un

bail emphytéotique (pour quinze ou vingt ans) avec la Région et que cette dernière mette l'équipement à disposition de la 3CA, pour l'euro symbolique. La gestion administrative, quant à elle, serait faite par les services de la 3CA. Entre les travaux, la réduction des frais de fonctionnement et la gestion administrative, Alain Poyart vise une réduction du déficit, de 593 000 euros en 2015 à 500 000 euros dès 2019.

UNE ENTENTE NÉCESSAIRE

Pour absorber ce déficit, il compte sur un fonds de concours accordé par la ville d'Avesnes d'un montant de 180 000 euros par an sur vingt ans. Alain Poyart souhaite également revoir la répartition du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC - il consiste à prélever une

partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.). L'objectif est d'en consacrer 120 000 euros à la couverture d'une partie du déficit. Avec cette nouvelle répartition, les quarante-quatre communes ne bénéficieraient pas de la hausse globale du FPIC en 2017. Ainsi, le taux d'imposition intercommunal n'augmentera pas, c'est ce que promet Alain Poyart. Ça ne sera certainement pas la même chanson pour les taux communaux, les municipalités ayant un manque à gagner dans cette histoire. A ces 300 000 euros s'ajouterait un reliquat de fonds de concours de la 3CA de 2016 de 150 000 euros. Resteraient 50 000 euros à trouver.

UNE ÉQUITÉ TERRITORIALE

Pour conserver l'attractivité de la piscine, le projet d'Alain Poyart prévoit un prix identique pour tous les habitants des quarante-quatre communes de la 3CA et, pour les élèves des écoles primaires de ce territoire, un montant inférieur à celui qui était demandé jusqu'en juin. Une manière de soulager les budgets communaux. Alain Poyart évoque également une possible mutualisation de moyens concernant l'organisation des transports. Là aussi, une économie pourrait être faite. Pour que ce soit réalisable, la 3CA aurait besoin du soutien technique du Département. Un conseil communautaire évoquera le projet et la question de sa poursuite en novembre. ■

par Aurélie Francart

« L'offre est insuffisante pour l'apprentissage par les écoliers »

L'opposition municipale soutient M. Hiraux

Les membres de l'opposition municipale, Avesnes autrement, sont favorables au projet de Mickaël Hiraux. Ils estiment que celui d'Alain Poyart n'est rien d'autre qu'un « *effet d'éclat dans le cadre d'une campagne politique* » (les législatives, ndlr). Saïd Ghézal, rappelle que « *Alain Poyart a voté pour sa fermeture en conseil municipal d'Avesnes puis le dossier a été rejeté au niveau de la communauté de communes.* » Avesnes autrement soutient que la proposition de Mickaël Hiraux est une réponse « opérationnelle », adaptée à l'attente des habitants.

Hiraux tend la perche à Poyart pour éviter la noyade

Michaël Hiraux, maire de Fourmies et conseiller départemental veut croire à une autre solution. Il faut dire aussi que le maire de Fourmies partage les mêmes problématiques qu'Avesnes : une piscine vieillissante qu'il faudra à terme rénover tôt au tard. Son projet ? Créer un syndicat intercommunal entre les piscines de Fourmies, Avesnes mais aussi du VaUoly pour espérer une réouverture de la piscine d'Avesnes au 1er janvier. Chaque commune de ces intercommunalités pourraient alors participer au financement des trois structures. Avec un prix fixé par habitant sachant que cette participation serait plus importante pour la ville qui accueille l'équipement. « *L'objectif est que tout le monde puisse apporter sa quote-part. Cela se fait déjà ailleurs. Soit les communes versent directement la contribution, soit les intercommunalités en récupèrent la compétence. Avec ce système, on peut envisager une réouverture de la piscine d'Avesnes le 1er janvier mais aussi une mutualisation des moyens* ». D'ailleurs, la ville de Fourmies a déjà repris dans ses services, l'ancien directeur de la piscine d'Avesnes. Il aurait alors la compétence de gérer ces piscines.



VP15 - SANTÉ

L'HOPITAL NE FERMERA PAS

Le projet médical sera présenté en décembre

VERVINS Les rumeurs de fermeture de l'hôpital inquiétaient beaucoup de monde. Heureusement, le directeur de l'Agence Régionale de Santé s'est montré rassurant lors de sa visite mardi 27 septembre.

DES RUMEURS Des inquiétudes

Les rumeurs persistantes de fermeture de l'hôpital depuis quelques temps inquiétaient aussi bien la population que le personnel et les élus. La commission de sécurité avait d'abord émis un avis défavorable très sévère en 2014 constatant des problèmes de normes et de confort. Un investissement de 400 000 euros était exigé. De quoi inquiéter Jean-Marc Prince, président du conseil de surveillance mais aussi le Dr Frédérique Simon, présidente de la commission médicale d'établissement. L'hôpital devait-il être reconstruit? Dans ce cas, où? Fallait-il laisser l'EHPAD seul ici? L'hôpital allait-il devenir une sorte de grosse maison de retraite? La direction commune des hôpitaux d'Hirson, Vervins et du Nouvion-Thiérache par Patrick Trépant (rendue officielle le 1er septembre dernier) était aussi un sujet d'inquiétude. « C'était nouveau pour nous. Parler de projets médicaux partagés faisait naître des doutes », explique Jean-Marc Prince.



De gauche à droite : le Dr Frédérique Simon, présidente de la commission médicale d'établissement, Jean-Marc Prince, maire et président du conseil de surveillance, Jean-Louis Bricout, député de l'Aisne, et Patrick Trépant, directeur de l'hôpital.

RASSURÉS Lors de la visite du directeur de l'ARS

Jean-Marc Prince a contacté le député Jean-Louis Bricout pour être aidé dans sa démarche de sauvegarde de l'hôpital. « A l'automne 2015, nous avons obtenu un 1er rendez-vous à l'ARS de Laon. C'était à la veille de la fusion entre ARS Nord-Pas-de-Calais et Picardie. On sentait que c'était une période de transition et qu'on n'aurait pas de réponses claires. Au printemps dernier, nous avons eu la visite de la commission de sécurité, nous étions franchement inquiets, mais grâce au travail des services techniques de la municipalité nous avons obtenu un avis favorable cette fois-ci » raconte, rassuré, Jean-Marc Prince. Le directeur de l'Agence Régionale de

Santé (ARS) est venu mardi 27 septembre à l'hôpital de Vervins. Il a constaté que le bâtiment datant des années 70 tenait largement la route et il a bien identifié le rôle indispensable d'établissement de proximité

pour la population. En revanche, des aménagements sont nécessaires. Le directeur de l'ARS a donc accordé une avance de trésorerie de 1,5 million d'euros pour cela. Aujourd'hui, l'hôpital de Vervins enregistre un taux d'occupation d'environ 70 %. Il emploie 130 personnes en comptant l'EHPAD et s'adresse majoritairement à des personnes âgées.

15 DÉCEMBRE Un projet médical à présenter

Le Dr Frédérique Simon est actuellement en train de travailler sur un projet médical à présenter au directeur de l'ARS le 15 décembre prochain. Il sera présenté conjointement avec ceux du Nouvion et d'Hirson étant donné la direction commune de Patrick Trépant. Ce projet devra s'adapter aux besoins du territoire, qui évoluent d'années en années. « La population vieillissante engendre de nouveaux besoins comme pour Alzheimer ou les soins palliatifs », souligne le Dr Simon. L'EHPAD devrait donc être renforcé. Les parties médecine et SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) seront conservées. Pour les personnes qui sortent d'une opération à l'extérieur, pouvoir être en convalescence à Vervins est toujours plus agréable. Les consultations externes de spécialistes (qui viennent de Laon, Saint-Quentin, etc...) vont continuer aussi. En effet, certains Thiérachiens n'ont pas toujours les moyens d'aller consulter aussi loin.

UN PERSONNEL DÉVOUÉ

Frédérique Simon a tenu à saluer l'abnégation du personnel. « *Ce sont*

des gens du secteur qui se battent pour leur hôpital » a-t-elle assuré. Rendez-vous le 15 décembre pour en savoir plus sur ce que l'hôpital proposera précisément aux habitants. ■



VIE DES RÉGIONS

Fait-il bon vivre dans les Hauts-de-France ?

ETUDE L'Insee a présenté, le 6 octobre dernier, « Une approche de la qualité de vie dans les Hauts-de-France », une étude qu'elle a réalisée en partenariat avec la Région.

C'est la question que l'on se pose tous quand l'heure vient de partir dans une autre ville ou une autre région pour travailler ou refaire sa vie, ou bien lorsqu'on décide de construire une maison ou d'acheter un appartement. Fait-il bon vivre là où l'on est amené à poser ses valises ? Mesurer ce ressenti est, disons-le tout de suite, mission impossible. Et si l'on voulait tenter de cerner la question, cela nécessiterait toute une série de paramètres à retenir engendrant un coût très élevé d'étude. Sujet clos.

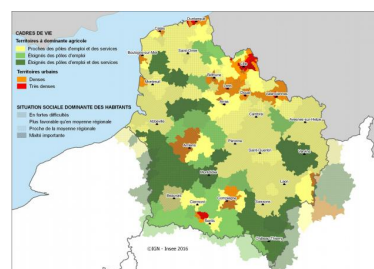
A défaut de poursuivre cette chimère, l'Insee des Hauts-de-France, à la demande de la Région, a décidé de croiser des informations objectives sur les différents cadres de vie de la région (paysage, accès aux services, aux équipements, à l'emploi, temps de trajet du domicile au travail, etc.) et le profil de ses habitants (optimisme, revenu, âge, niveau d'éducation, statut au regard de l'emploi, aspirations...) pour approcher la qualité de vie des territoires. «*Il est clair que la qualité de vie des habitants est une équation complexe*», reconnaît Elisabeth Vilain, chef de projet à l'Insee.

Complexe ou pas, ces informations seront plus à même d'éclairer la Région sur ces choix d'aménagement de territoire que les six millions d'habitants des Hauts-de-France. Une fois cela dit, quelques grandes tendances se dessinent.

Un cadre de vie

« nature »

Si la région des Hauts-de-France est la région de province la plus densément peuplée, ce qui lui confère une image de région très urbanisée, trois habitants sur cinq vivent pourtant sur 92 % de la surface régionale dans un paysage constitué d'au moins 75 % de terres agricoles ou d'espaces naturels. Néanmoins, dans cette homogénéité de cadre naturel, trois cadres de vie se distinguent. La première concerne 2,4 millions d'habitants vivant sur des territoires à dominante agricole, mais proches des emplois (moins de 30 minutes de trajet) et des services. Ces territoires sont souvent organisés autour de villes moyennes d'au moins 2 000 habitants telles qu'Abbeville, Cambrai, Laon, Soissons ou en bordure éloignée des grands pôles d'emploi de Lille, d'Arras ou d'Amiens. Mais, dans ces derniers cas, les trajets en voiture excèdent les 30 minutes, notamment autour de Lille, La Bassée, Orchies ou Cysoing, en raison de l'engorgement routier.



Une diversité des qualités de vie dans les Hauts-de-France.

Dans ces territoires, principalement autour de Lille, d'Arras et à l'est

d'Amiens, mais aussi dans les territoires périurbains des agglomérations du littoral, le Montreuillois, l'Audomarois et le sud de l'Arrageois, 1,2 million d'habitants ont des situations sociales plutôt confortables, le niveau de vie y est supérieure à la moyenne régionale (21 170 € contre 18 100 €), le taux d'emploi est élevé, les jeunes sont diplômés et bien insérés. «*Les quelque 100 000 habitants du territoire de vie de Beauvais se rattachent à ce groupe, mais avec toutefois de fortes disparités. Par ailleurs, sur ces territoires, 1,1 million d'habitants rencontrent des difficultés sociales importantes, comme dans l'Avesnois, sur le littoral abbeillois, le Cambrésis ou une partie de l'Aisne*», nuance Elisabeth Vilain.

Autre configuration : des territoires toujours à dominante agricole, mais plus éloignés des pôles d'emploi. Autrement dit, les temps de trajet pour se rendre au travail dépassent la demi-heure et concernent 40 % de la population contre 20 % dans le groupe précédent. Près de 700 000 personnes vivent dans cet espace, et dans un environnement social généralement favorisé. C'est surtout vrai dans les Flandres, dans le sud de l'Oise et en bordure d'Amiens (autour d'Albert, Doullens ou Flixecourt), soit 23 % de la surface régionale. Dernier cas de figure : les territoires des pôles d'emplois et des services. Ce troisième type d'espace couvre 23 % de la surface régionale et se situe notamment en pays de Bray ou à proximité de Château-Thierry. Il regroupe près de 400 000 habitants, plutôt is-

sus des classes moyennes et nombreux à avoir pris leur retraite. Néanmoins, la part des propriétaires y est plus importante qu'en région (70 % contre 57 %), du fait d'un coût foncier moindre. Si les terrains y sont plus abordables, la facture énergétique, elle, est plus conséquente, puisque les temps de trajet pour se rendre au travail ou accéder aux services sont plus élevés qu'ailleurs (30 % de la population contrainte à de longs trajets).

Un cadre de vie « urbain »

Changement de décor et de densité de population. 1,1 million d'habitants se concentrent, eux, sur 1 % du territoire régional, dans les cœurs les plus urbanisés des agglomérations, et 1,5 million d'habitants sur 7 % du territoire, dans l'environnement proche des secteurs précédents. Soit, pour ces deux cadres de vie urbains, la métropole lilloise, les agglomérations du littoral, l'ancien bassin minier et sidérurgique, ainsi que les territoires d'Arras, de Creil, de Compiègne et d'Amiens. Ce dernier territoire est cependant atypique, car il se com-

pose de la commune d'Amiens, qui concentre à elle seule 74 % de la population du territoire, et de soixante-quatre communes plus petites.

A la différence des territoires à dominante agricole, ceux-ci présentent, sans surprise, un niveau d'équipement en service élevé, une offre d'emploi importante et diversifiée, ainsi qu'un important accès aux loisirs. Mais si tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, reste que ces avantages pour la qualité de vie sont atténués par la fréquence des situations de sur-occupation des logements et des temps de trajet qui dépassent les 30 minutes pour 21 % des communes les plus denses.

Mais la grosse différence réside sans doute dans une mixité sociale, principalement dans les villes centres, plus fortes qu'ailleurs, telles qu'à Lille et une partie du cœur urbanisée de la métropole régionale (Villeneuve-d'Ascq, Loos, Mons-en-Baeroul ou La Madeleine), ou encore à Compiègne, Valenciennes et Amiens. Le niveau de vie des 10 % de ménages les plus aisés est quatre fois supérieur à celui des 10 % de ménages les plus pauvres quand ce rapport est

de trois au niveau régional. 82 % des jeunes ont un emploi ou sont en formation, soit neuf points de plus que la moyenne régionale.

Une fois cela dit, dans les autres territoires de ces deux espaces urbains de la région (Roubaix, Tourcoing, Creil, le bassin minier ou les agglomérations du littoral), regroupant 1,3 million de personnes, la situation sociale est plus homogène, mais particulièrement défavorable pour les populations. 26 % de la population y vivent sous le seuil de pauvreté. Le taux d'emploi est inférieur de huit points à celui de la région, les jeunes sont peu diplômés et peu insérés sur le marché du travail.

Conclusion : où vit-on le mieux ? Le bon sens paysan vous dirait là où on a le nécessaire, sans sentir un quelconque manque. Avec quelques moyens tout de même pour profiter des avantages du territoire où l'on vit, car «*si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue*», philosophe avec humour un certain Woody Allen. ■

par Florence Guilhem



CARNET

À MARIE-LYS MARGUERITE, CONSERVATRICE DES MUSÉES DE SAINT-OMER

Nouvelle directrice du musée des Beaux-Arts d'Arras

Jeudi 6 octobre, le maire, François Decoster, a remis la médaille de la ville à Marie-Lys Marguerite, conservatrice des musées de Saint-Omer, à l'occasion d'une chaleureuse cérémonie de départ. La jeune femme prend la direction du musée des Beaux-Arts d'Arras le 24 octobre. Elle reste cependant impliquée dans la programmation 2017, avec notamment le commissariat de l'exposition Shakespeare romantique.



Marie-Lys Marguerite et le pied de croix de Saint-Bertin, le plus important chef-d'œuvre des collections du musée Sandelin.

Que représente ce nouveau poste pour vous ?

Marie-Lys Marguerite : De nouvelles perspectives et de nouveaux défis. Le musée des Beaux-Arts d'Arras ressemble dans ses formes au musée Sandelin, en un peu plus

grand, dans une ville centrale de la nouvelle région, avec des partenariats de niveau national, Versailles par exemple. Arras développe une dynamique touristique et le musée des Beaux-Arts est amené à y jouer un rôle essentiel.

Que retiendrez-vous du musée Sandelin et de Saint-Omer ?

MLM : Les collections, c'est ce qui m'a attirée. Le pied de Croix, il n'y en a pas deux ! Mais aussi l'équipe, et les liens que nous avons tissés. Le dynamisme du territoire, son audace, avec un patrimoine extrêmement riche et néanmoins tourné vers l'avenir. Une

conjonction assez rare. Enfin, pendant les cinq années où je me suis installée ici, j'y ai eu mes deux enfants.

Que pensez-vous des collections du musée des Beaux-Arts ?

MLM : Très intéressantes, notamment les collections médiévales. Il possède aussi de grands chefs-d'œuvre de la peinture française, qui, compte tenu de leur valeur, méritent d'être davantage connus. Ce sera un des enjeux de mon travail. ■



POLITIQUE RÉGIONALE

Alain Poyart se veut rassembleur

LÉGISLATIVES Candidat aux élections législatives pour la 3e circonscription, Alain Poyart, qui se dit candidat libre, a lancé sa campagne à Maubeuge, soutenu par les membres de l'UDI.

C'est sur les « terres » de Nicolas Leblanc, candidat Républicains aux législatives et adjoint au maire de Maubeuge, qu'Alain Poyart a décidé de lancer sa campagne électorale pour la députation ce mercredi 12 octobre. Et, coïncidence peut-être, dans la même salle, la salle des fêtes du faubourg de Mons. A ses côtés, pas d'ancien ministre en revanche. Mais des poids lourds de la politique de la région. Jean-René Lecerf, président du Conseil départemental du Nord, Valérie Létard, première vice-présidente du Conseil régional des Hauts-de-France, que Jean-René Lecerf voit déjà ministre. Mais aussi Ghislain Cambier, conseiller régional et président du Pays de Mormal. Ces politiques n'ont eu de cesse, lors de leurs discours, de vanter l'engagement, la capacité à fédérer... d'Alain Poyart, sous les applaudissements nourris et répétés de l'assistance.

Une cinquantaine de personnes, principalement des maires de la Sambre-Avesnois, était présente. Arnaud Decagny, le maire de Maubeuge et vice-président du conseil départemental, fait aussi partie des soutiens d'Alain Poyart qui ont ouvertement affiché leur appartenance à l'UDI et leur espoir de voir Alain Juppé gagner

la présidence. Alors même que le cœur du candidat balance encore entre Nicolas Sarkozy et Alain Juppé : « j'ai toujours eu plus d'affinités personnelles avec Nicolas Sarkozy », a déclaré Alain Poyart. Mais pour s'assurer de la victoire, il faut savoir faire des concessions et c'est donc aux côtés de l'UDI qu'il a décidé de se ranger.



Alain Poyart, candidat UDI pour la 3e circonscription, aux élections législatives.

« Pour moi, Alain Juppé est le mieux placé pour nous assurer la stabilité ». Toutefois, il a précisé : « je pars comme candidat libre. L'UDI m'a demandé si elle pouvait me soutenir. J'ai accepté avec plaisir et à la fin, Républicains et UDI voteront de toute façon pour un même candidat ». S'il est élu député, Alain Poyart s'est engagé à agir pour construire et redynamiser la Sambre-Avesnois, reprenant à son compte des dossiers déjà bien engagés pour certains : rouvrir la Sambre, sauvegarder le réseau ferroviaire, se tourner vers la Belgique, agir pour la santé des citoyens, installer la fibre optique pour tous... et agir « ensemble », a-t-il insisté. « Nous devons faire barrage aux extrêmes ». ■

par Sophie Rabot

La conquête de l'UDI

Forte de ses précédentes victoires, aux élections municipales, départementales et régionales, l'UDI (Union des démocrates et indépendants) se sent pousser des ailes et se voit déjà à la présidence et dans la foulée, espère rafler le maximum de sièges aux législatives.



« Le terrain, c'est mon moteur »

Son mandat

« Je n'ai plus qu'un seul mandat, qui se termine. J'ai souhaité que Paul Christophe, mon suppléant, maire de Zuydcoote, vice-président du Département, soit investi. Il portera les couleurs des non-inscrits. Quand on a un suppléant qui est jeune et motivé, il faut en profiter et ne pas attendre que l'envie lui soit passée ! » Qui l'accompagnera ? « C'est lui qui vous le dira ! Mais pour l'instant, on est dans l'action. » Et après ? « On verra bien. Beaucoup de maires m'ont suggéré de poursuivre dans une autre chambre, le Sénat. Pourquoi pas ? Ce n'est pas encore décidé. »

Les partis politiques

« Ce n'est pas le dogme politique qui mène mon action, mais l'indépendance. » Pourtant, Jean-Pierre Decool, président de la Fédération des élus non inscrits du Nord, est clairement identifié à droite. « Je suis un Gaulliste à l'état pur. Je n'ai pas toujours voté les propositions de la Droite ; j'ai parfois voté celles de la Gauche quand elles étaient bonnes. Le fonctionnement actuel des partis politiques n'est pas le bon. Il en faut, parce qu'ils sont les garants de la démocratie. Mais ils ne jouent plus leur rôle de courroie de transmission : écouter la base pour faire remonter en haut de la pyramide. Trop souvent, ce sont des outils au service du pouvoir individuel. »

Les défibrillateurs

Cette cinquième proposition de loi, que Jean-Pierre Decool a présentée

la semaine dernière, comporte trois points essentiels : une sanction pour les délinquants dégradant les défibrillateurs (soit 8 pour 1000) ; une initiation obligatoire à son utilisation en milieu scolaire et une installation dans les établissements commerciaux de plus de 1000m², dans les établissements recevant du public et dans le hall des immeubles, car 70% des fibrillations cardiaques ont lieu à domicile. En cas de dégradation, les peines d'emprisonnement déjà prévues seraient portées de cinq à sept ans et l'amende encourue pourrait atteindre 100000euros contre 75000 actuellement. « Le débat a été assez agité avec le groupe socialiste qui n'aime pas qu'on soit répressif et coercitif. Mais on ne peut pas se passer de la chance de sauver quelqu'un, surtout qu'il n'y a aucun risque à l'utilisation. »

Le terrain

On ne pourra pas reprocher au député de se couper de ses électeurs et on se demande même comment il fait pour être partout à la fois... « Je dors cinq heures par nuit depuis 40ans. Le terrain, c'est mon moteur. Pour en faire, il faut aimer les gens. Ça n'a jamais été une corvée et ça permet de tester toutes les propositions. Chaque semaine, du vendredi soir au dimanche soir, Paul Christophe et moi, ensemble ou séparés, on fait 25, 26, voire 27communes. Ma femme me représente parfois, mais elle ne prend pas la parole. Elle est juste là, à titre amical. Je suis très soutenu par ma famille. »

La bière

Amateur de bières blanches, « pas trop capiteuses », Jean-Pierre Decool est président du groupe d'étude de la filière brassicole à l'Assemblée. « Un groupe sentinelle qui, à ma grande satisfaction, réunit toutes les composantes des partis politiques et a voté comme un seul homme pour défendre les brasseurs. Au moment où le gouvernement a voulu mettre en place une augmentation des droits d'accise, j'avais retrouvé une petite phrase de De Gaulle qui disait : Quand un pays veut faire des recettes, on ne touche pas au haricot du soldat. Pour moi, la bière, c'est la boisson du carnaval, la boisson populaire et je trouvais anormal qu'on veuille augmenter la taxation sur ce produit. On a réussi à classer la bière au patrimoine gastronomique de la France et déposé un amendement en commun avec le PS qui défendait les spiritueux. »

Les lobbys

Jean-Pierre Decool apparaît dans un numéro de Cash Investigation consacré à la charcuterie industrielle, lors de la création de la communauté du Bien manger, « une opération de lobbying qui a permis de réunir une belle brochette de parlementaires sur la photo de famille », analyse le commentaire. « C'était organisé par les Amis de la charcuterie, qui ont pris des dispositions contre le gaspillage alimentaire », indique l'élu. « Il y a des clubs présidés par des députés qui bénéficient de fonds d'accompagnement par les entreprises. Moi, quand je visite une grande brasserie, je demande tou-

jours à en voir deux autres, artisanales. Éviter les lobbyistes est une affaire d'éthique. Mais il ne faut pas non plus extrapoler. Tous les élus ne sont pas véreux. »

La présidentielle

« Je soutiens Juppé. La présidentielle est le rendez-vous d'un homme avec la France et pas le rendez-vous d'un parti politique. Le prochain président

devra réformer et sera impopulaire. Il ne pourra pas faire deux mandats. Alain Juppé ne fera pas deux mandats parce qu'il a une véritable éthique. Et puis il a fait de Bordeaux, qu'on appelait la Belle endormie, une ville exceptionnelle. »

D'autres batailles

La pêche électrique, la retraite des anciens combattants, la défense de

l'école en milieu rural et des victimes de l'amiante, avec Christian Hutin, la reconnaissance de la fibromyalgie sont autant de questions sur lesquelles travaille encore le député Decool. Toujours en s'entourant... de gens de terrain. Propos recueillis par Virginie Varlet ■



« Enfin réunir nos six quartiers »

1 Le pôle gare C'est le chantier qui doit esquisser le futur visage de la ville. Et donc le grand projet du mandat. La rentrée de septembre en a donné le coup d'envoi. Olivier Gacquerre rappelle : « On va recruter un chargé de mission. Il accompagnera le chantier, sa vie et sa coordination. Il ne faut pas se tromper dans le calendrier, l'enjeu pour nous étant de relier le quartier Cheminot-Mont Liébaut au reste de la commune. C'est un enjeu fondamental. Il y a un enjeu pour la gare, pour le quartier de la gare, qui sera repensé avec l'éco quartier juste à côté. Et puis un enjeu pour l'identité communale. Car l'idée force est bien de réunir enfin les six quartiers de la ville par un aménagement qui devrait gommer en partie la séparation ferroviaire qui les traversait. On va rénover la passerelle SNCF à l'horizon 2019 ». 2 Plateforme intermodale Les travaux autour et sur l'emprise de la gare auront pour colonne vertébrale la mise en lien des habitants avec leur ville. Ce qui passe aussi par un accès à tous les modes de transports. « La rénovation de la gare ferroviaire ouvre à l'intermodalité. On joue notre rôle de solidarité avec le territoire et d'irrigation du territoire. C'est notre touche. Il y a deux pôles d'échanges

multimodaux, de chaque côté de la voie ferrée, au nord et au sud. Le tout traversé et relié par la ligne de bus à haut niveau de service de la Bulle 2. Cette ligne va structurer l'ensemble en irriguant la gare. La gare, elle, va irriguer le territoire. Il faut aussi laisser de la place à la voiture. Et préparer l'arrivée de modes de déplacement doux. Sans oublier le fluvial ». 3 Cinéma et Pôle loisirs « Nous espérons un démarrage des travaux du cinéma en mars prochain. L'intérêt de démarrer en mars, c'est d'éviter des arrêts de chantier et des coûts indirects. Symboliquement, la pose de la première pierre devrait avoir lieu en janvier. » Fidèle à sa ligne, Olivier Gacquerre rappelle : « Le cinéma a pour objectif d'être un lieu de vie. C'est-à-dire qu'on ne va pas se contenter d'y projeter les grands films. Il pourra aussi accueillir des séminaires, des forums, une maison de quartier. Il faut que ce soit un lieu de vie et de partage ». Le cinéma devrait avoir pour voisins un bowling et des restaurants. Ouverture espérée : premier semestre 2018. 4 L'Eco quartier avance « En parallèle du chantier de démolition des bâtiments de la Sernam et des travaux de réaménagement du parvis sud, côté mont Liébaut, le SMT va percer le pont

Mendès-France. Ce qui va nous permettre d'accélérer la commercialisation de l'éco quartier Testut. Tout est fait : réseaux, voirie, concession d'aménagement. Et désormais, le prix de nos terrains est compétitif. Le 17 novembre, nous inviterons en mairie des investisseurs et des aménageurs. Nous leur expliquerons les projets de la ville, nous allons rappeler le programme d'aménagement de ces six hectares et aller sur site. » 5 Sécurité « J'ai été interpellé pour que la police municipale de Béthune soit armée. Il y aura un débat en conseil municipal. En matière d'armement, on avait décidé de passer en catégorie B. C'est-à-dire des armes à impulsion électrique et la brigade canine. Ça arrive. Je pense que c'est déjà pas mal. Ensuite, on va étendre la vidéo protection sur nos bâtiments, avec un premier objectif de 14 caméras. Nous avons aussi enclenché une deuxième phase prévoyant 50 caméras sur la ville. On partait au départ sur 14 plus 50, à déployer en quatre ans. On réduira cela à deux ans et demi. On ne peut pas faire moins. C'est un effort de 450 000 euros. » Recueilli par Nicolas de RUYFFELAERE et Frédéric PETRONIO ■



Mauvaise surprise à l'Hôtel Beaulincourt

La nouvelle est tombée le 7 octobre. La mэрule, redoutable champignon qui attaque les habitations, a été détectée dans les locaux de l'Hôtel de Beaulincourt. Le mal a été découvert durant la phase de diagnostic réalisée en vue de la vente de cet ancien hôtel particulier. La si-

tuation va probablement accélérer le départ du personnel communal qui y travaille. « S'il y a danger, on ne traînera pas », tranche le maire de Béthune. Il ajoute : « Il y aura d'abord une phase de relogement temporaire. À terme on recentrera les activités sur deux bâtiments ». L'annexe du ly-

cée Malraux constituera un des deux sites de rabattement. Reste à savoir quel impact aura la mэрule sur le projet de vente, qu'une décision de justice venait de réactiver. ■



Primaire : soutien à Alain Juppé

On peut être centriste, UDI, investi par son parti pour les législatives, et donner de la voix dans le match de la primaire des Républicains. Olivier Gacquerre annonce sa préférence. « Alain Juppé me semble être beaucoup plus centro-compatible que Nicolas Sarkozy. » Et de préciser sa pensée : « Je m'oppose à la vision de Nicolas Sarkozy parce que je considère qu'elle a assez fait de dégâts comme ça. C'est repartir dans un cycle qui consiste à stigmatiser et à séparer, là où moi je prône la concorde. Moi, je suis au centre. Voi-

là pourquoi j'envisage dans les jours prochains d'apporter officiellement mon soutien à Alain Juppé. » Cette position creuse-t-elle un fossé entre lui et son premier adjoint Pierre-Emmanuel Gibson ? Membre des Républicains, soutien de Nicolas Sarkozy, il a toujours affiché son ambition de devenir député. Là encore, Olivier Gacquerre affiche une sérénité à toute épreuve. « Nous travaillons ensemble pour les Béthunois. Nous battre n'aurait aucun sens. Si je devais me présenter aux législatives et que je gagnais, cela signifierait que

je dois lâcher mon poste de maire. Mais ces questions sont de toute façon prématurées tant qu'on ne sait pas qui sera le candidat Les Républicains à la présidentielle. » Décryptage : si Sarkozy est le champion de la droite, Olivier Gacquerre ne pourra, en toute logique, pas s'effacer au profit d'un candidat LR. Si c'est Juppé, on voit mal pourquoi, au nom de ses positions actuelles, la circonscription ne reviendrait pas au candidat UDI. ■

